

LE SCHÉMA DES SOLIDARITÉS DE LOIR-ET-CHER 2024-2028

BILAN DES ACTIONS 2025



LOIR&CHER
Notre département

ÉDITO

03

AMBITIONS

04

BILAN 2025

05

RÉPONSES DÉPARTEMENTALES

06

RÉPONSES SECTORIELLES

15

Axe 1

16

Axe 2

20

Axe 3

24

Axe 4

28

Axe 5

32

Axe 6

36

RÉPONSES TERRITORIALES

40

Territoire nord

42

Territoire centre

42

Territoire sud

43

ALLIANCE DES SOLIDARITÉS

44

CAP SUR 2026

50

Schéma des solidarités :
un premier bilan pour un Loir-et-Cher
solidaire et inclusif.



Philippe Gouet

Au terme d’une année riche en engagements et en réalisations, il me tient à cœur de vous présenter le premier bilan pour l’année 2025 de notre Schéma des Solidarités 2024-2028. Adopté en octobre 2024, ce schéma est avant tout le fruit d’une aventure humaine et collective, portée par l’énergie de tous : habitants, élus, professionnels, partenaires et acteurs locaux.

Ensemble, nous avons fait le choix d’innover, d’unir nos forces et de nous adapter aux réalités du quotidien, afin de répondre au plus près des besoins des Loir-et-Chériens fragilisés sur leur parcours de vie et de santé.

Ce travail participatif, ambitieux et engagé a permis de regrouper nos politiques enfance-famille, autonomie, insertion-emploi, logement-habitat, santé et inclusion numérique en un document unique et lisible.

Son objectif est clair : améliorer l’accès aux droits et aux services, renforcer la capacité d’agir des personnes, prévenir les difficultés et adapter nos réponses aux spécificités de chaque territoire.

Grâce à l’implication continue de tous, la dynamique engagée ne s’est pas essouffée après le vote, mais s’est prolongée dans la mise en œuvre concrète des actions en 2025, tout en ouvrant la réflexion sur les perspectives à bâtir ensemble pour 2026.

Aujourd’hui, après un an de mobilisation, l’heure est venue d’effectuer ce premier bilan. Il nous permet d’ajuster notre action pour rester au plus près des réalités et des attentes de nos concitoyens, en tenant compte du contexte national, départemental et territorial.

Notre priorité demeure : garantir à chacune et chacun un accompagnement sur-mesure, accessible et de proximité, pour bâtir un Loir-et-Cher solidaire, juste et profondément humain où personne n’est laissé de côté.

C’est collectivement, avec détermination, que nous continuerons à relever les défis d’aujourd’hui et de demain. Soyez assurés, chers Loir-et-Chériens, de notre engagement à vos côtés.



Joseph Zimet

Joseph Zimet
Préfet de Loir-et-Cher

Philippe Gouet
Président du conseil départemental de Loir-et-Cher

RENDRE ACCESSIBLE LES DROITS ET LES SERVICES, ACCOMPAGNER SUR MESURE ET AGIR EN PROXIMITÉ EN LOIR-ET-CHER

Nos objectifs :

Pour simplifier et être plus lisible, le département a décidé de regrouper les politiques enfance-famille, autonomie, insertion-emploi, logement-habitat, santé et inclusion numérique en un seul document : le schéma des solidarités 2024-2028.

Ce schéma unique a pour but de mieux répondre aux besoins réels et attentes des Loir-et-Chériens en situation de fragilité et de renforcer les liens sociaux, l’inclusion et la qualité de vie sur les bassins de vie. Comment ? En garantissant des actions concrètes et adaptées à leurs difficultés et réalités ainsi que des services sociaux plus simples, plus rapides, plus accessibles et plus proches de chacun.

Conçu pour accompagner les habitants tout au long de leur vie – de la naissance au grand âge – ce projet vise également à renforcer la coordination entre tous les acteurs sociaux,

médico-sociaux et sanitaires. Cela permettra d’anticiper le plus tôt possible, d’éviter les « ruptures » dans les parcours de vie et de santé et de s’adapter aux réalités du quotidien et aux spécificités de chaque territoire.

Ce schéma s’inscrit pleinement dans le projet de mandat du département “Le Loir-et-Cher en action”.



Le loir-et-cher en action

UN SCHÉMA DES SOLIDARITÉS AVEC 163 FICHES ACTIONS DONT 15 ACTIONS PHARES POUR 2025

- Copiloté par le président du conseil départemental et le Préfet autour d’une alliance de 14 décideurs/financeurs.
- Organisé autour de trois volets :
 - ▶ volet 1 départemental - les besoins sur le parcours de vie et de santé- nos réponses
 - ▶ volet 2 sectoriel - les besoins spécifiques- nos réponses
 - ▶ volet 3 territorial - les besoins territoriaux- nos réponses
- Évalué tous les ans pour être au plus près des besoins et réalités des territoires.



Vos besoins, nos réponses concrètes en 2025

UN AN DÉJÀ DE MISE EN ŒUVRE : L’HEURE DU BILAN DES 15 ACTIONS 2025

Le schéma des solidarités 2024-2028 a été élaboré selon une démarche de coconstruction s’appuyant sur des orientations stratégiques, des objectifs opérationnels et des actions concrètes pensées pour répondre efficacement aux besoins, attentes et problématiques du quotidien et du terrain.
Par efficacité, reposant sur un principe de réalité et de faisabilité, 15 actions phares 2025 ont été sélectionnées

suite aux diagnostics sur les territoires et les enquêtes de terrain.
Notre volonté d’agir de façon adaptée et pragmatique nous a amenés à faire le choix d’ une évaluation annuelle afin de garantir une amélioration continue et un ajustement permanent aux réalités rencontrées par les personnes concernées, les habitants et les acteurs locaux.

NOTRE MÉTHODE

Une évaluation des actions a été réalisée de juin 2024 à juin 2025 par chacune des directions politiques publiques et de territoire avec les partenaires.
Une mesure de l’état d’avancement des actions phares 2025 a pu être réalisée.
Un statut d’avancement des actions a été défini afin de rendre compte de la progression de mise en œuvre des actions dans le temps.

- 1. Réalisée
- 2. En cours
- 3. Non engagée - reportée en 2026
- 4. Non engagée - supprimée

Le détail de l’avancée de chacune des actions est présenté en pages suivantes.

BILAN DES 15 ACTIONS PHARES 2025

Les 15 ACTIONS : Bilan	ÉTAT D’AVANCEMENT
1. Améliorer l'accès et l'accueil (téléphonique, physique et numérique) des services en hyper proximité dans les territoires	Réalisée
2. Associer les citoyens et les personnes concernées à l'amélioration des services, à l'évolution des politiques des solidarités et aux décisions	En cours
3. Soutenir les aidants pour prévenir les difficultés des personnes fragiles qu'ils accompagnent	En cours
4. Développer la pair-aidance entre parents via un conseil de la vie sociale	En cours
5. Innover avec des lieux d'accueil pluri-institutionnels	En cours
6. Soutenir les aidants avec des solutions de répit	En cours
7. Faciliter l'accès aux aides techniques (technicothèques)	En cours
8. Faciliter la mobilité des bénéficiaires du RSA	En cours
9. Renforcer les actions d’immersion et visites d’entreprises	En cours
10. Créer un pack jeunes “logement, formation, emploi”	En cours
11. Accompagner pour une maîtrise de la consommation eau/énergie	En cours
12. Créer un guichet unique pour les professionnels de santé	Réalisée
13. Participer à la création d’un gérontopôle régional	En cours
14. Sensibiliser et protéger les enfants des risques numériques	En cours
15. Former les aidants numériques pour les accompagner	En cours

EN CONCLUSION



RÉPONSES DÉPARTEMENTALES

RÉPONSES DÉPARTEMENTALES

MOT DE L'ÉLUE



Depuis un an, le département a engagé une transformation profonde de sa politique des solidarités pour répondre, au plus près, aux besoins de chacun, à tous les âges de la vie. Notre ambition est simple : renforcer l'autonomie, améliorer la qualité de vie et garantir l'égalité d'accès aux services sur l'ensemble du territoire.

Les actions menées depuis 2024 témoignent d'un département pleinement engagé pour accompagner chaque habitant, prévenir les difficultés et proposer des réponses concrètes, accessibles et efficaces.

Toutes ces avancées reposent sur une volonté commune : mieux connaître, mieux comprendre et mieux agir, au plus près des habitants et des réalités du quotidien et ainsi relever les défis de nos territoires.

Catherine Lhéritier, 1^{re} vice-présidente du conseil départemental chargée du personnel, de la modernisation de l'administration, de l'attractivité du territoire, du tourisme et de l'aérodrome Blois-Le Breuil

RENDRE ACTEUR, PRÉVENIR ET S'ADAPTER : DES RÉPONSES SUR MESURE AUX BESOINS TOUT AU LONG DU PARCOURS DE VIE ET DE SANTÉ

Pour répondre au plus près des besoins, notre action s'organise autour de trois ambitions : rendre acteur, prévenir, et s'adapter. Ce sont les fondations de nos réponses sur mesure à chaque âge du parcours de vie et de santé.

TROIS AXES STRATÉGIQUES :

- **Axe 1 Rendre acteur** : favoriser la capacité d'agir, rendre autonome et chacun auteur de ses choix et de son parcours de vie et de santé.
- **Axe 2 Prévenir** : repérer le plus tôt possible, privilégier la prévention et intervenir dès les premiers signaux pour éviter les crises et la dégradation des situations.
- **Axe 3 S'adapter** : adapter nos services et actions aux besoins et réalités locales, fluidifier les parcours de vie et de santé et offrir des réponses sur mesure et une écoute de proximité.

Dans le cadre du schéma des solidarités 2024-2028, des actions concrètes sont mises en place pour chaque public, à chaque étape de sa vie, pour réduire les inégalités sur les territoires, garantir un accompagnement sur mesure en continu et sans rupture et renforcer l'accès aux droits et aux services publics de proximité.

PRIORITÉS 2025

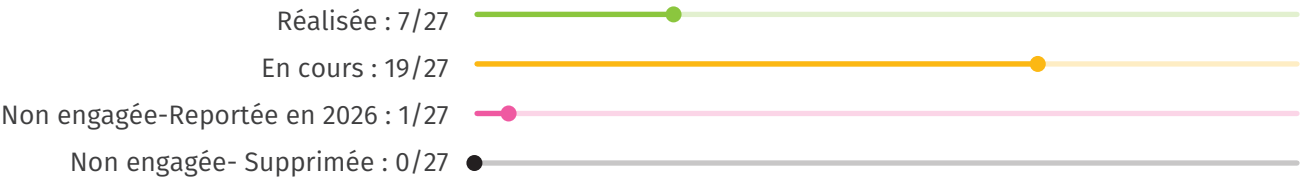
- Simplifier l'accès aux services et aux droits ;
- améliorer les accueils téléphonique, physique et numérique sur l'ensemble du territoire ;
- rendre autonome et renforcer la capacité d'agir sur son parcours de vie et de santé ;
- impliquer et faire participer les personnes concernées et les habitants ;
- renforcer les liens sociaux, l'inclusion et la qualité de vie dans les territoires ;
- soutenir et accompagner les aidants ;
- observer, évaluer, mesurer l'impact et améliorer en continu les actions ;
- expérimenter, innover et ajuster les actions, missions et services.

BILAN 2025

OBJECTIFS	ACTIONS	ÉTAT D'AVANCEMENT
AMÉLIORER L'ACCÈS AUX DROITS ET LA QUALITÉ DES ACCUEILS DES SERVICES (AXE 1)	"Mieux se connaître pour mieux se coordonner sur les territoires": Universités territoriales sur les territoires pour que les professionnels, acteurs locaux et habitants se rencontrent	Réalisée
	Centraliser et optimiser l'accueil téléphonique pour une meilleure accessibilité	Réalisée
	Renforcer l'accueil physique de proximité et améliorer l'accès aux services de premier niveau (lien vers "Agir en hyper-proximité - axe 3)	Réalisée
	Moderniser les accueils physiques et adapter les espaces pour répondre aux attentes des citoyens à la MDA et MDS de Blois	Réalisée
ENCOURAGER LA PARTICIPATION DES PERSONNES CONCERNÉES ET DES HABITANTS (AXE 1)	Associer les personnes concernées et les habitants à l'amélioration des services, au développement social de leur territoire et à l'ajustement des politiques de solidarités	En cours
	Favoriser la participation des personnes concernées et les habitants dans l'amélioration de nos outils de communication/ information au public et professionnels	Réalisée
	Impliquer les personnes concernées et les habitants dans les décisions et les instances	Non réalisée reportée en 2026
RENFORCER LA CAPACITÉ D'AGIR : DU SOUTIEN À L'AUTONOMIE (AXE 1)	Développer la pair-aidance.	En cours À poursuivre en 2026 action volet 2 Axe 1 enfance famille
FAVORISER L'INCLUSION DANS LA SOCIÉTÉ (AXE 1)	Améliorer l'accès à la culture et au sport sur les territoires	En cours
	Faciliter l'accès à la lecture pour tous sur les territoires	En cours
	Prévenir et agir contre l'illettrisme et l'illectronisme	En cours
	Soutenir et accompagner face à la transition écologique et énergétique	En cours
RENFORCER LA MOBILITÉ SUR LES TERRITOIRES (AXE 1)	Développer les garages solidaires	En cours À poursuivre en 2026 action volet 2 Axe 3 insertion
AIDER LES AIDANTS (AXE 2)	Soutenir et accompagner les aidants pour prévenir les difficultés des personnes fragiles qu'ils accompagnent	En cours À poursuivre en 2026 action volet 2 Axe 2 Autonomie
ÉVALUER ET MESURER POUR MIEUX AGIR AU PLUS PRÈS DES BESOINS (AXE 3)	Créer et déployer une démarche d'évaluation annuelle des actions et de mesure de leurs impacts	En cours
EXPÉRIMENTER ET INNOVER AU SERVICE DES SOLIDARITÉS (AXE 3)	Expérimenter 7 actions phares avec le Lab'innov 41 du département	En cours

FOCUS DES ACTIONS : Favoriser l'inclusion dans la société (axe 1)	ÉTAT D'AVANCEMENT
Créer des espaces "facile à lire" et de lecture aidée pour les jeunes en décrochage scolaire	Réalisée
Renforcer et diversifier l'accès à la lecture et à la culture pour les tout-petits	Réalisée
Reconduire l'action "des livres à soi" sur de nouveaux territoires en 2025	Réalisée
Renforcer les formations sur les outils numériques via Lecture 41	En cours
Renforcer la "culture mobile" et l'accessibilité en milieu rural : Micro-Folie itinérante	En cours
Ouvrir l'éducation artistique et culturelle aux jeunes vivant en zones rurales éloignées de toute offre : le "labos des arts"	En cours
Favoriser des immersions estivales pour les jeunes de l'ASE et des jeunes éloignés de la culture et des arts et permettre la découverte des pratiques artistiques et la rencontre avec des artistes : "les chantiers artistiques"	En cours
Ouvrir l'apprentissage artistique et musical aux jeunes en situation d'autisme : "apprentissage musical et autisme"	Réalisée
Développer des semaines de découverte et d'immersion dans le sport pour les jeunes en décrochage scolaire : les "semaines sport"	En cours
Favoriser une alimentation saine dans les collèges	En cours
Mettre en œuvre une démarche pour lever les freins pour lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme	En cours
Formation et sensibilisation à l'illettrisme et à l'illectronisme	En cours
Participation aux Journées nationales d'action contre l'illettrisme (JNAI)	En cours
Poursuivre l'action "coopérative des solutions"	En cours
Poursuivre l'action Savoir et numérique	En cours
Soutien aux réseaux et développement des "fonds facile à lire et à comprendre"	En cours

EN CONCLUSION



DÉVELOPPER L'ACCUEIL NUMÉRIQUE : FACILITER L'ACCÈS AUX SERVICES ET ACCOMPAGNER LES CITOYENS DANS LES DÉMARCHES EN LIGNE



PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Le département de Loir-et-Cher travaille activement à l'amélioration de l'accueil numérique en développant des téléservices accessibles et des plateformes numériques simplifiées. La fracture numérique constitue un obstacle majeur à l'accès aux services en ligne pour une partie de la population, en particulier les citoyens éloignés du numérique. L'enjeu est de faciliter l'accès aux démarches en ligne pour tous, tout en accompagnant ceux qui rencontrent des difficultés avec les outils digitaux. Pour garantir une prise en charge multicanal efficace, des conseillers numériques sont mobilisés afin d'accompagner les personnes concernées dans l'utilisation des outils digitaux. Ces conseillers sont présents dans les maisons départementales des solidarités (MDS) et d'autres points de contact pour offrir un accompagnement personnalisé en hyperproximité.

BILAN 2025

En juin 2024, le conseil départemental de Loir-et-Cher a ouvert son nouveau site Internet mesdemarches.departement41.fr pour la dématérialisation des demandes et démarches de nos concitoyens : allocation personnalisée d'autonomie, demandes de subventions... Toutes les prestations sont ainsi à portée de « clics ». Doté d'une nouvelle ergonomie, ce site Internet propose un chatbot basé sur un moteur d'intelligence artificielle pour mieux répondre aux questions des Loir-et-Chériens.

En complément des prestations sociales, il est possible de retrouver sur ce site les dispositifs d'aides concernant notamment la culture, le sport, l'éducation et la jeunesse, l'environnement et l'agriculture, le tourisme et les activités de nature, l'aménagement du territoire et les mobilités, etc.

ÉTAT D'AVANCEMENT

Action réalisée

BUDGET

Temps agent

INDICATEURS

Nombre de dossiers personnes handicapées en ligne : **1 126**
Nombre de dossiers d'allocation personnalisée d'autonomie en ligne : **146**

CHIFFRES CLÉS

4 conseillers numériques mobilisés pour accompagner les usagers

OBJECTIFS

Passer au tout numérique pour tous les dossiers
Renforcer l'accessibilité au numérique pour tous

CENTRALISER ET OPTIMISER L'ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE POUR UNE MEILLEURE ACCESSIBILITÉ



PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Dans le cadre du schéma des solidarités, le département de Loir-et-Cher s'engage dans une démarche d'amélioration qualitative de l'accueil téléphonique de ses publics, en plaçant l'usager au centre des dispositifs. L'accueil téléphonique est une ressource essentielle, notamment pour les citoyens et usagers concernés qui ne peuvent pas se déplacer. Actuellement, il est constaté un manque de fluidité et de coordination, avec de nombreux points d'entrée téléphoniques dispersés, rendant l'accès aux services plus difficile. Dans ce contexte, le département met en place des dispositifs avec des points d'entrée centralisés, permettant de faciliter la prise de contact par les usagers, de mieux suivre et piloter les appels et d'avoir un outil de pilotage et de gestion permettant d'être dans une démarche constante d'amélioration continue pour les services de la collectivité.

BILAN 2025

Pour simplifier les démarches, rendre l'accès à ses services plus facile, le conseil départemental a mis en place en 2024 un numéro de téléphone unique pour recevoir les nouvelles demandes dans les domaines du logement, de la protection maternelle et infantile (PMI), de l'emploi, de l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, de la protection de l'enfance, etc. Il s'agit du 02 14 99 41 41 de 9h30 à 12h et de 13h 30 à 16h du lundi au vendredi, fermé le mardi après-midi. Des équipements téléphoniques ainsi que des adaptations sur les logiciels métiers ont été réalisés au sein des services concernés du conseil départemental afin de déployer efficacement ce nouveau service.

ÉTAT D'AVANCEMENT

Action réalisée

BUDGET

131 680 €

INDICATEURS

Nombre d'appels reçus sur le numéro unique : **15 876**

CHIFFRES CLÉS

27 chargés d'accueil social en capacité de répondre via la plateforme

OBJECTIFS

Évaluer l'efficacité du numéro unique
Fluidifier le dispositif en considérant les besoins notamment concernant l'autonomie
Communiquer davantage sur l'existence du numéro unique

RENFORCER L'ACCUEIL PHYSIQUE DE PROXIMITÉ ET AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SERVICES DE PREMIER NIVEAU



PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Parmi les objectifs de la territorialisation de l'action sociale du département de Loir-et-Cher, s'intègre la création de 12 maisons départementales des solidarités (MDS) réparties sur les trois territoires d'action sociale définis par le département. Les citoyens, notamment ceux vivant dans les zones rurales ou ayant des difficultés de mobilité, rencontrent des obstacles pour accéder aux services physiques du conseil départemental. La mise en place d'un accueil de premier niveau inconditionnel unique répond à ces besoins croissants d'accessibilité. L'objectif est de garantir une meilleure accessibilité et de réduire les délais d'attente pour une orientation et une prise en charge efficaces.

BILAN 2025

Dans le cadre de la réorganisation territoriale des services d'action sociale du département, l'année 2024 a marqué une nouvelle étape avec la mise en place des premières maisons départementales des solidarités (MDS) et des services sociaux d'accueil, d'évaluation et d'orientation (SAEO). Au sein des MDS, différents professionnels peuvent accueillir les usagers : travailleurs sociaux, puéricultrices, médecins, conseillères autonomie, conseillères numériques, agents d'accueil et d'orientation, etc. pour un accueil avec ou sans rendez-vous. Deux MDS ont ouvert leurs portes en 2024 : la MDS de Bracieux le 10 juin, suivie de celle de Mer le 9 décembre. Le déploiement progressif des 12 MDS va se poursuivre les années suivantes. Parallèlement, des points d'accueil mobiles en hyper-proximité ont été déployés afin de renforcer l'accessibilité aux services.

ÉTAT D'AVANCEMENT

Action réalisée

BUDGET

1 170 000 €

INDICATEURS

55 points d'accueil proposés au public sur le territoire
7 MDS accueillant du public sur le territoire

CHIFFRES CLÉS

277 professionnels déployés sur le territoire pour prendre en charge les publics

OBJECTIFS

Poursuivre le déploiement des MDS sur l'ensemble du territoire loir-et-chérien pour atteindre le nombre de 12

ASSOCIER LES PERSONNES CONCERNÉES ET LES HABITANTS À L'AMÉLIORATION DES SERVICES, AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LEUR TERRITOIRE ET À L'AJUSTEMENT DES POLITIQUES DES SOLIDARITÉS



PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Le département fait de la participation des habitants et des personnes concernées un levier structurant pour améliorer les services, soutenir le développement social des territoires et ajuster les politiques de solidarité au plus près des réalités vécues.

Cette action vise à reconnaître les habitants comme acteurs de la transformation des services publics et des politiques départementales, en s'appuyant sur leur expertise d'usage et leur connaissance fine des territoires. Entre 2024 et 2025, des démarches participatives ancrées localement (consultations, entretiens, ateliers, démarches « aller vers », temps de retour d'expérience) ont permis d'associer les habitants et les personnes concernées de la réflexion à l'expérimentation, puis à la mise en œuvre. L'objectif est d'aller au-delà d'une participation ponctuelle pour structurer un panel départemental représentatif, impliqué durablement dans l'amélioration des services de proximité, la dynamique de développement social local et l'évolution des politiques de solidarité.

BILAN 2025

Amélioration des services de proximité : 12 habitants ont participé à la modernisation des accueils de la maison départementale de l'autonomie et de la maison des solidarités de Blois (refonte des espaces, parcours d'entrée, signalétique, confidentialité, ergonomie et fluidité de l'expérience usager).

Ajustement des politiques de solidarités : mise en place d'un groupe ressource de 10 personnes, mobilisé sur les enjeux d'insertion, d'emploi, d'habitat et les dynamiques locales.

Participation aux réflexions et décisions : participation du groupe ressource, (équipes pluridisciplinaires RSA, groupes de travail du PDALHPD), aux actions partenariales avec France Travail (stade de l'emploi, table ronde sur les parcours RSA) et aux assises du logement.

Production d'outils utiles aux habitants, aux professionnels et aux territoires : production de vidéo et courrier simplifié sur la procédure d'expulsion locative, guide du logement social, et mémo explicatif du RSA.

ÉTAT D'AVANCEMENT

Action en cours – à poursuivre et renforcer en 2026.

BUDGET

16 563 € en 2024 et 5 171 € en 2025

CHIFFRES CLÉS

37 habitants impliqués dans les ateliers et actions en cours d'expérimentation

4 ateliers participatifs organisés avec le groupe ressource

4 supports produits, dont 1 en finalisation pour 2026

OBJECTIFS

Structurer un panel départemental d'habitants et de personnes concernées

Développer des formats de participation variés et adaptés aux réalités du quotidien

Valoriser les contributions et assurer un retour aux participants

Renforcer la participation des habitants dans les instances de décision

RÉPONSES SECTORIELLES

RÉPONDRE AU PLUS PRÈS DES BESOINS SPÉCIFIQUES ET DES DIFFICULTÉS À CHAQUE ÉTAPE DE VIE

AXE 1 Enfance famille

MOT DE L'ÉLUE



Notre priorité est de soutenir les enfants et les familles, en particulier celles qui sont confrontées à des difficultés. Nous voulons mieux écouter les jeunes et leurs parents pour construire, avec eux, des solutions qui répondent à leurs besoins. C'est tout l'enjeu de favoriser leur participation aux instances les concernant et de leur donner la parole, par exemple via le conseil de vie sociale. Par ailleurs, les années 2024 et 2025 ont été marquées par des modifications d'envergure en matière de protection de l'enfance, notamment s'agissant de la prévention, outil essentiel qui nous a amenés à la création d'un service d'aide éducative de prévention (AEP).

Le département a également mené à bien l'appel à projet relatif à la création d'un village d'enfants (66 places seront prochainement ouvertes pour augmenter les capacités d'accueil). En outre, et concernant la protection maternelle et infantile (PMI), ces deux dernières années ont mis en évidence l'excellence du travail réalisé par les services, conformément aux orientations nationales. Notre département se distingue par sa politique de contrôle des établissements d'accueil du jeune enfant, qui garantit une inspection biennale de chaque structure, assurant ainsi qualité et sécurité pour les citoyens.

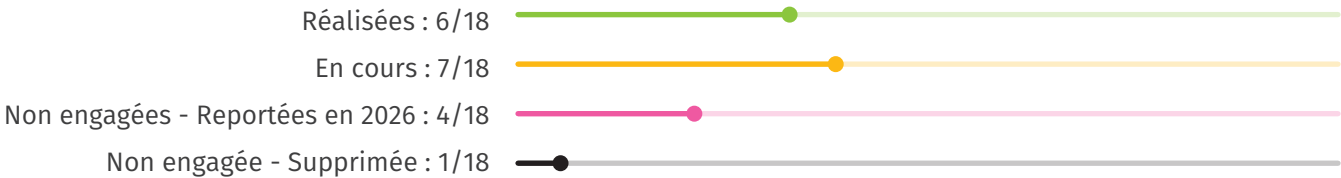
Florence Doucet, vice-présidente du conseil départemental chargée de la solidarité liée à l'action sociale, à la famille et à la protection de l'enfance.

PRIORITÉS 2025

- Soutenir la parentalité (développer des solutions de répit, de pair-aidance et des outils de sensibilisation pour aider les parents, tout en les accompagnant dans les usages du numérique).
- Développer l'accès à des services de qualité pour les jeunes enfants (adapter les structures d'accueil, améliorer la formation des professionnels, garantir l'accessibilité et l'adaptation des services).

ACTIONS	ÉTAT D'AVANCEMENT
1. Identifier avec les parents les lieux ressources	Non engagée - Reportée en 2026
2. Proposer des solutions de répit parental	En cours
3. Développer la pair-aidance entre parents	En cours
4. Créer des affichages dans les lieux de la vie quotidienne	Non engagée - Reportée en 2026
5. Sensibiliser les parents aux usages du numérique	Réalisée
6. Sensibiliser les adolescents aux risques de la prostitution	Reportée en 2026 Changement de chef de file (plan national de l'éducation nationale) et nécessité de repenser l'action.
7. Intervenir en école maternelle pour évoquer avec les élèves l'intimité du corps et l'interdit	Non engagée - Supprimée du fait du lancement du programme Éducation Nationale sur le sujet
8. Former les professionnels à anticiper et gérer les situations de crise	En cours
9. Identifier les possibilités de répit entre structures	Réalisée
10. Créer un outil numérique permettant de maximiser l'expression des enfants placés	Non engagée - Reportée en 2026
11. Créer des supports "facile à lire et à comprendre" adaptés aux âges	En cours
12. Permettre la présence des enfants et des parents aux instances qui les concernent	Réalisée
13. Créer un outil de présentation des lieux d'accueil	Réalisée
14. Créer des supports de présentation des dispositifs existants à disposition des professionnels	Réalisée
15. Innover en développant des lieux d'accueils pluri-institutionnels	En cours
16. Développer une politique de maîtrise des risques et créer une cartographie des risques	En cours
17. Créer un outil d'information pour mieux connaître les acteurs et les lieux ressources	Réalisée
18. Penser de nouvelles modalités d'accueil en extra-familiales	En cours

EN CONCLUSION



DÉVELOPPER LA PAIR-AIDANCE ENTRE PARENTS AVEC LA CRÉATION D'UN CONSEIL DE LA VIE SOCIALE POUR LES FAMILLES



PRÉSENTATION DE L'ACTION

Un placement à l'aide sociale à l'enfance implique un accompagnement des enfants assurément, mais également des parents. De la qualité de cet accompagnement dépend pour partie les retours des jeunes dans leur cercle familial. Le constat porté par les équipes de terrain tient au manque de prise en considération du parent, de ses attentes et de ses problématiques.

En termes de besoins, il s'agit de donner la parole aux parents d'enfants confiés dans une dynamique de pair-aidance et d'analyse de la politique mise en œuvre pour en améliorer l'efficacité.

L'action consiste à mettre en œuvre un réseau de pair-aidance entre parents dont la pierre angulaire serait un conseil de la vie sociale des parents d'enfants confiés.

BILAN 2025

- Lancement de la démarche avec la DIQS mise en œuvre le 3 avril 2025.
- Structuration du CVS parents basée sur : 3 groupes de 10 parents (1 par territoire) et un principe d'une saison expérimentale permettant de venir questionner le besoin de l'usager.

ÉTAT D'AVANCEMENT

En cours
À poursuivre en 2026

BUDGET

Temps agents : 4 h = 1 réunion préalable interne DEF (3 cadres/30mn)
puis 1 réunion DEF/DIQS (5 cadres/30 mn)

INDICATEURS

Réalisation : Structuration de l'ensemble du processus support du CVS parents d'enfants confiés

Résultats : Animation de la saison 1 du CVS parents d'enfant confiés

Impact : Augmentation du taux de signature des PPE par les parents

CHIFFRES CLÉS

30 parents à identifier et à réunir par territoire pour expérimenter

OBJECTIFS

Lancer la saison expérimentale sur au moins l'un des 3 territoires : identifier et réunir un groupe de parents volontaires pour expérimenter la démarche avec accompagnement en design de service pour répondre aux besoins "usagers"

INNOVER AVEC DES LIEUX D'ACCUEIL PLURI-INSTITUTIONNELS POUR UNE PRISE EN CHARGE GLOBALE DES FAMILLES



PRÉSENTATION DE L'ACTION

Les besoins primaires des enfants accueillis au sein de la protection de l'enfance évoluent. La sanitisation de la prise en charge en établissement ainsi que les profils judiciarisés impliquent la nécessité de repenser les dispositifs. En termes de besoins, il y a la nécessité de créer de nouvelles structures en capacité de répondre à l'évolution des situations des enfants confiés tant en termes d'hébergement que d'accompagnement du soin. L'action consiste en la création de trois dispositifs, une structure ASE-PJJ pour répondre aux besoins de judiciarisation des situations, une structure ARS-CD intermédiaire entre la protection de l'enfance et l'établissement de santé, notamment les services de pédopsychiatrie, et une équipe mobile de pédopsychiatrie dédiée à la protection de l'enfance.

BILAN 2025

Les démarches ont été engagées auprès de chaque partenaire :

- projet ASE-PJJ, un appel à projet publié en décembre 2025 pour la création d'une structure de 6 places (ouverture prévue pour septembre 2026) avec un budget de 850 000 euros ;
- projet ASE-Pédopsychiatrie (ARS-CD) : L'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire a financé une équipe mobile de pédopsychiatrie via le FIOP (recrutement des professionnels en cours) ;
- projet ASE-Handicap mental : lancé avec le financement d'une équipe mobile portée par le centre départemental de soins, d'accompagnement et d'éducation du Val de Loire (équipe d'ores-et-déjà opérationnelle).

ÉTAT D'AVANCEMENT

En cours
À poursuivre en 2026

BUDGET

Temps agents : réunions de COPIL ASE-PJJ + rédaction cahier des charges / budget structure ASE-PJJ = 850 000€

Budget équipe mobile
CDSA : 200 000€ en totalité
ARS (ONDAM)

INDICATEURS

Ouvertures effectives des structures
Évolution à la baisse du taux d'incidence des pathologies d'ordre psychiatrique

OBJECTIFS

Ouverture de la structure ASE-PJJ pour accueil de 6 jeunes
Déploiement des équipes mobile ASE-pédopsy et ASE-Handicap pour accompagner les professionnels et jeunes concernés par les problématiques

RÉPONDRE AU PLUS PRÈS DES BESOINS SPÉCIFIQUES ET DES DIFFICULTÉS À CHAQUE ÉTAPE DE VIE

AXE 2 Autonomie

MOT DE L'ÉLUE



Nos actions visent à améliorer la réponse apportée aux usagers notamment avec la mise en place du service public départemental de l'autonomie (SPDA) et l'installation de la conférence territoriale de l'autonomie le 21 novembre 2025, comprenant un volet prévention de l'autonomie.

Mes priorités sont :

- accompagner les aidants ;
- améliorer la prise en charge des solutions complexes pour le handicap, avec la communauté 360 ;
- repérer les fragilités des personnes à domicile et améliorer la prise en charge via le parcours coordonnées de soins et des professionnels de santé, avec les centres de ressources territoriaux ;
- favoriser l'accessibilité aux aides techniques à travers la mise en place des technicothèques.

Monique Gibotteau, vice-présidente du conseil départemental chargée de la solidarité liée à l'autonomie, au handicap et aux aides à domicile

PRIORITÉS 2025

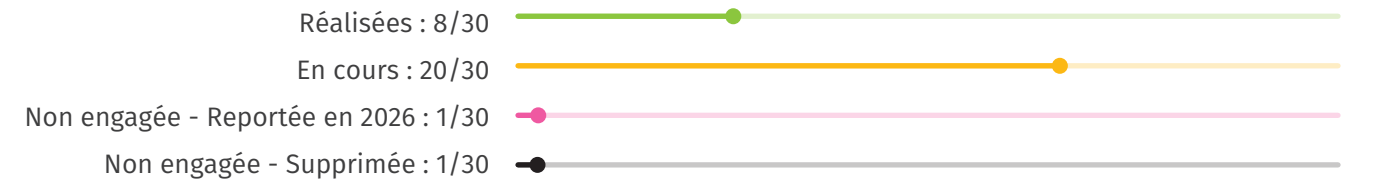
- Soutenir les aidants avec des solutions de répit.
- Faciliter l'accès aux aides techniques (technicothèques).

ACTIONS	ÉTAT D'AVANCEMENT
1. Améliorer l'information transmise aux usagers et l'interconnaissance entre partenaires	En cours
2. Promouvoir l'utilisation des outils numériques par les bénéficiaires (personnes âgées, personnes en situation de handicap, aidants)	En cours
3. Accentuer le rôle d'accueil, d'orientation et de communication de la plateforme vivre autonome 41	Réalisée
4. Organiser les contenus sur le qui fait quoi à l'échelle du département et communiquer	En cours
5. Développer, promouvoir et accompagner les usagers à l'utilisation des E services (APA et MDPH en ligne)	En cours
6. Renforcer l'accompagnement de proximité et la construction de réponses adaptées aux besoins des personnes en perte d'autonomie les plus fragiles	En cours
7. Faciliter l'accès aux aides techniques avec la mise en place des technicothèques pour les enfants et les adultes portées par le CENTICH	En cours

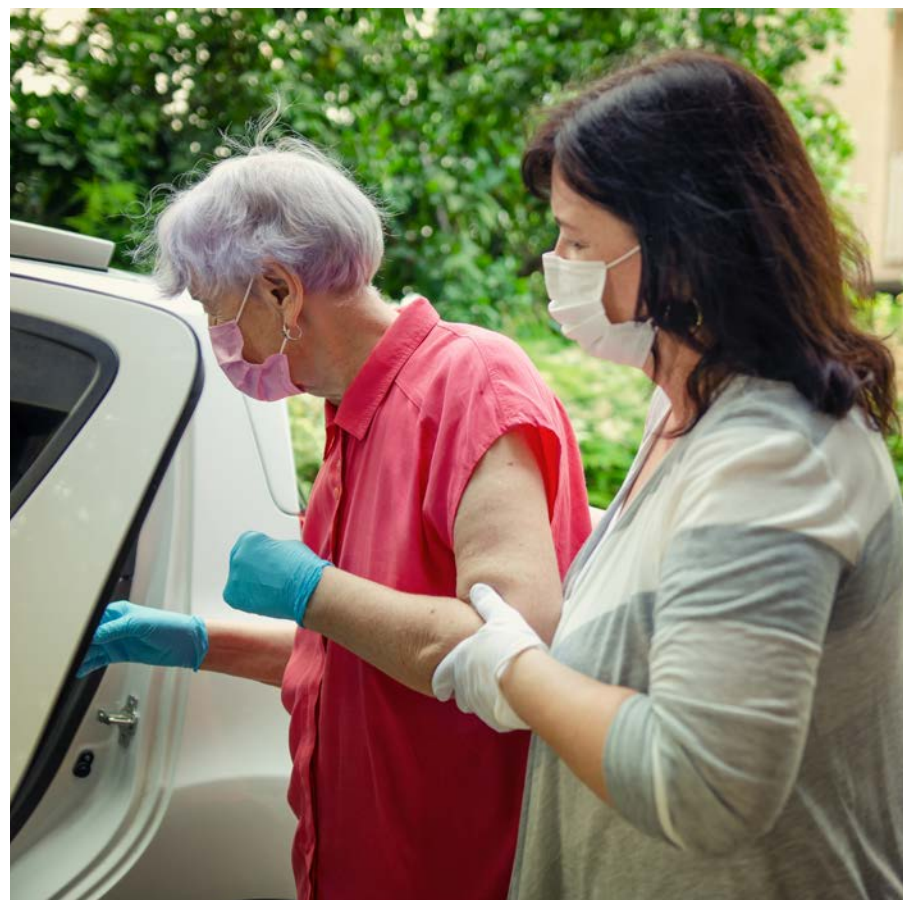
ACTIONS	ÉTAT D'AVANCEMENT
8. Favoriser la reconnaissance mutuelle des évaluations et optimiser les instances	En cours
9. Identifier, assurer et mettre en œuvre les parcours spécifiques	En cours
10. Adapter l'offre à domicile pour les personnes en situation de handicap	Réalisée *
11. Communiquer les dispositifs existants accompagnant les personnes en situation de handicap	Réalisée *
12. Organiser et mieux s'articuler entre dispositifs	En cours
13. Développer les dispositifs innovants qui proposent des activités de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées	Réalisée *
14. Développer les dispositifs innovants entre le domicile et l'établissement	En cours *
15. Développer les centres de ressources territoriaux	Réalisé *
16. Proposer de nouveaux accompagnements en accueil familial	En cours
17. Structurer le développement de l'habitat inclusif en lien avec la commission des financeurs de l'habitat inclusif	En cours
18. Accompagner le développement de nouvelles formes d'habitat	Transfert à la DEIH
19. Mieux connaître le profil et les besoins des personnes en situation de handicap en établissement	Réalisée
20. Poursuivre l'adaptation de l'offre pour apporter des réponses adaptées aux besoins des personnes en situation de handicap	En cours
21. Accompagner les personnes âgées atteintes de maladies neurodégénératives ou de troubles psychiatriques	En cours
22. Conseiller et accompagner la transformation de l'offre des établissements pour personnes âgées	Réalisée *
23. Conseiller et accompagner les créations de structures de la compétence du département	En cours
24. Accompagner la transformation des services à domicile en service autonomie à domicile (SAD)	Réalisée
25. Construire des réponses coordonnées en fonction des besoins (offres médico-sociales)	Action supprimée
26. Communiquer sur les aidants de personnes âgées et de personnes en situation de handicap	En cours
27. Améliorer le repérage des aidants pour les accompagner à se reconnaître comme aidants	En cours
28. Soutenir les aidants avec des solutions de répit adaptées	En cours
29. Coordonner les actions autour des aidants	En cours
30. Coordonner les actions pour mieux attirer et fidéliser des professionnels de l'autonomie	En cours

* Les actions mentionnées avec un astérisque vont intégrer les missions du service et ne figureront plus à l'avenir dans le plan d'action du schéma des solidarités.

EN CONCLUSION



SOUTENIR LES AIDANTS AVEC DES SOLUTIONS DE RÉPIT ADAPTÉES



PRÉSENTATION DE L'ACTION

En réponse aux besoins de soutien des aidants de personnes âgées, le développement de l'offre de répit a conduit à des études de dossiers déposés par des gestionnaires, conjointement avec l'ARS.

Le Département a lancé un appel à candidature pour les aidants en situation de handicap.

BILAN 2025

- Création de 6 places d'hébergement temporaire en sortie d'hospitalisation (HTSH) et 11 EHPAD peuvent proposer de l'HTSH par dérogation sur des places existantes
- Création de 5 Centre de ressources territoriales (CRT) (2024 : 2 CRT - 2025 : 5 CRT) financés par l'ARS
- En 2024, 7 dispositifs Parcours sur 12 sont financés par la commission des financeurs. En 2025, 11 dispositifs sur 12 sont financés par la commission des financeurs
- Aidants de personnes en situation de handicap : 1 appel à candidature, 3 gestionnaires retenus pour 41 561 € et 13 SAVS/ SAMSAH financés pour 63 439 €

ÉTAT D'AVANCEMENT

En cours
À poursuivre en 2026

BUDGET

Appel à manifestation d'intérêt
Financement aux départements : 105 000 €
dont 84 000 € CNSA et
21 000 € CD

INDICATEURS

Nombre de nouvelles places créées en 2025 : 3 centres de ressources territoriaux, 6 places d'HTSH en EHPAD, 2 places d'accueil de nuit en EHPAD, 5 dispositifs parcours en 2025

CHIFFRES CLÉS

- 1 dispositif** départemental de vieillissement et de maintien à l'autonomie (DDVMA)
- 5 centres** de ressources territoriaux rattachés à des EHPAD
- 11 dispositifs** parcours rattachés à des EHPAD
- 3 plateformes** de répit

OBJECTIFS

- Poursuivre les financements pour les aidants de personnes en situation de handicap
- Communiquer sur les aidants et les dispositifs existants
- Rédiger un programme coordonné des aidants
- Développer les partenariats

DÉPLOYER LES TECHNICOTHÈQUES POUR FACILITER L'ACCÈS AUX AIDES TECHNIQUES



Technicothèque enfant à Blois

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'ACTION

Afin de favoriser l'accès aux aides techniques pour les personnes en situation de handicap et les personnes âgées, le département a développé, avec le CENTICH et les partenaires, des technicothèques. Une première expérimentation a été menée pour les enfants avant d'être déployée aux adultes (personnes âgées et personnes en situation de handicap).

BILAN 2025

- Technicothèque pour les enfants (0-18 ans) : en 2023 et 2024, des travaux ont été menés pour son lancement avec, en septembre 2023, le recrutement d'un ergothérapeute par le CENTICH. En 2025, la mise en œuvre opérationnelle a été consolidée ainsi que la communication et le travail partenarial avec les acteurs du département.
- Technicothèque pour les adultes : 2025 a permis la mise en place, avec les partenaires, d'une technicothèque pour les adultes. En septembre, une ergothérapeute a été recrutée par le CENTICH pour un démarrage de la technicothèque en octobre.

ÉTAT D'AVANCEMENT

Enfants : clôturé
Adultes : en cours - à poursuivre

BUDGET

Septembre 2025 : budget de 25 350 € avec des co-financements : département : 13 350 €, MSA : 2 000 €, ARS CVL : 10 000 €

INDICATEURS

Enfants : Recrutement des professionnels par le CENTICH
Adultes : Mise en œuvre avec 3 réunions avec le CENTICH et les partenaires et 3 COTECH

CHIFFRES CLÉS

47 demandes, 37 aides validées, 44 enfants accompagnés
Au 1/10/25 : 50 demandes effectuées et 104 familles accompagnées
44 % des demandes concernent les 9-11 ans, et **24 %** les 15-18 ans
Satisfaction : Taux de 9/10 (basé sur 12 répondants sur 34 sollicitations)

OBJECTIFS

- Poursuivre le déploiement de la technicothèque pour adultes
- Renforcer la communication et les partenariats
- Mettre en place des équipes locales d'accompagnement sur les aides techniques (EqLAAT)

RÉPONDRE AU PLUS PRÈS DES BESOINS SPÉCIFIQUES ET DES DIFFICULTÉS À CHAQUE ÉTAPE DE VIE

AXE 3 Insertion - Emploi

MOT DE L'ÉLUE



L'insertion professionnelle de nos bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) est au cœur de l'action départementale. Nous savons que pour retrouver le chemin de l'emploi, deux freins majeurs doivent être levés : la mobilité et la connaissance du monde de l'entreprise. C'est pourquoi le département de Loir-et-Cher déploie une stratégie d'inclusion globale, dont les résultats 2025 sont encourageants. La mobilité est trop souvent un obstacle, en particulier dans notre département rural. L'absence de solution de déplacement adaptée ou d'un permis de conduire empêche de saisir les opportunités d'embauche. Parallèlement à la mobilité, il est essentiel de créer des ponts concrets entre les demandeurs d'emploi et les employeurs qui peinent à recruter, notamment sur les métiers en tension (industrie, BTP, services à la personne). En étroite collaboration avec les acteurs de l'emploi (France Travail, fédérations professionnelles), une trentaine d'évènements ont été lancés ou soutenus : immersions, visites d'entreprises, et portes ouvertes. Ces actions concrètes permettent à nos publics d'acquérir une meilleure visibilité des métiers et de se projeter dans un projet professionnel solide. Nous poursuivrons ces efforts en 2026 pour faire de l'insertion un moteur de la vitalité économique et sociale du Loir-et-Cher.

Florence Doucet, vice-présidente du conseil départemental chargée de la solidarité liée à l'action sociale, à la famille et à la protection de l'enfance

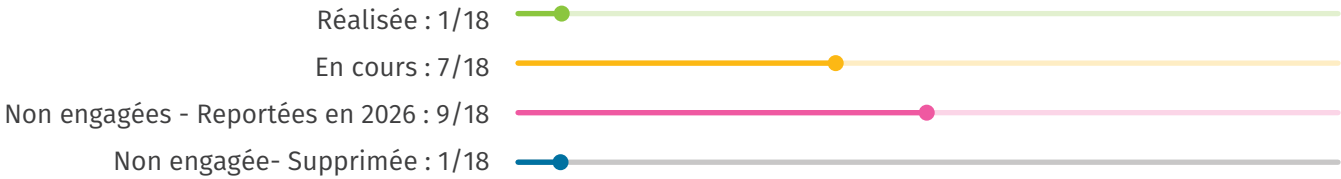
PRIORITÉS 2025

- Construire en partenariat des parcours d'insertion pour les publics fragilisés (mettre en place des parcours d'accompagnement individualisés pour les publics éloignés de l'emploi).
- Renforcer les liens entre les acteurs économiques et les professionnels des solidarités (favoriser la collaboration entre entreprises, organismes de formation et services sociaux).

BILAN 2025

ACTIONS	ÉTAT D'AVANCEMENT
1. Mettre en place l'expérimentation volet 3	En cours
2. Dynamiser les parcours d'accompagnement grâce à la mise en œuvre d'un SI partagé entre partenaires	En cours
3. Soutenir les initiatives en faveur de l'orientation professionnelle	Non engagée - Reportée en 2026
4. Initier des temps de rencontre entre partenaires	Non engagée - Reportée en 2026
5. Mettre en place des ateliers pour identifier la situation globale des personnes (lien espaces RSA)	Non engagée - Reportée en 2026
6. Faciliter la mobilité des bénéficiaires du RSA par le recours à des dispositifs solidaires	En cours
7. Définir et déployer un plan de diversification des modes de garde d'enfants visant à lever le frein pour la reprise d'activité et de formation	Non engagée - Reportée en 2026
8. Faciliter le lien entre les institutions dans un souci de fluidification de la réponse apportée aux usagers	En cours
9. Créer un groupe ressource de personnes concernées pour mieux les impliquer au sein de nos politiques et instances en insertion/logement et Co construire la communication et ses outils avec les personnes concernées et les citoyens	En cours
10. Co construire des plans d'aide aux parcours	Non engagée- Supprimée
11. Déployer le plan régional d'accompagnement des pratiques d'orientation vers la formation	Réalisé
12. Développer les rencontres avec les acteurs de la formation	Non engagée - Reportée en 2026
13. Connaître et mobiliser les aides à l'appui des entrées en formation	Non engagée - Reportée en 2026
14. Organiser des évènements entre acteurs économiques et professionnels	Non engagée - Reportée en 2026
15. Construire des actions communes au service du parcours d'insertion	Non engagée - Reportée en 2026
16. Promouvoir les outils et dispositifs d'insertion professionnelle	En cours
17. Renforcer les immersions en entreprise et les visites pour rapprocher les demandeurs d'emploi et les employeurs	En cours
18. Développer une plateforme de stages	Non engagée - Reportée en 2026

EN CONCLUSION



FACILITER LA MOBILITÉ DES ALLOCATAIRES DU RSA GRÂCE À DES SOLUTIONS DE TRANSPORT ADAPTÉES



PRÉSENTATION DE L'ACTION

La mobilité est un des freins majeurs à la reprise d'activité, pour de nombreux allocataires du RSA. Les personnes accompagnées ont besoin : de disposer de solutions de déplacements individuelles ou collectives adaptées à leurs contraintes (lieux, horaires et jours), de conseils en mobilité, d'un accompagnement spécifique (amaxophobie) et adapté (pédagogie) pour obtenir le permis, de conseils pour l'achat de véhicules d'occasions à petits prix ou de disposer de solutions peu onéreuses pour entretenir et réparer leurs véhicules. L'action vise à mettre en place les différentes solutions pour faciliter leur mobilité.

BILAN 2025

- 6 sessions de formation au permis de conduire ont eu lieu ainsi (42 bénéficiaires).
- Des moyens de locomotion individuels ont été mis à disposition (178 prescriptions pour la location de scooters et 14 pour des voitures).
- Le garage solidaire est opérationnel depuis mai 2025 et 10 prescriptions ont été formulées depuis l'été.

ÉTAT D'AVANCEMENT

En cours
À poursuivre en 2026

BUDGET

Montant 2025 réalisé :
100 015 €

INDICATEURS

Nombre de prescriptions et participants sur chaque sous-action
Effets sur le parcours des personnes pour les freins liés à la mobilité

CHIFFRES CLÉS

Location sociale : 66 % des demandes concernent les bénéficiaires du RSA ou les jeunes en difficulté

51 demandes pour la formation/stages et 136 pour l'emploi (aidé ou intérim)

15 303 jours de location

Permis de conduire : les actions collectives de formation permettent d'atteindre 100 % de réussite à l'examen

OBJECTIFS

Poursuivre et intensifier les actions collectives de formation, incluant le renforcement des actions préalables au permis
Soutenir la location sociale et développer les garages solidaires dans le Loir-et-Cher

RENFORCER LES IMMERSIONS EN ENTREPRISE ET LES VISITES POUR RAPPROCHER LES DEMANDEURS D'EMPLOI ET LES EMPLOYEURS



PRÉSENTATION DE L'ACTION

De nombreux forums, job dating... sont organisés pour faire découvrir ces métiers, les offres d'emploi... Ces initiatives sont à poursuivre, voire à intensifier, par le biais des immersions, de visites d'entreprises, de portes ouvertes d'entreprises ou d'organismes de formation afin que les publics puissent bénéficier de l'ensemble des informations et se projeter sur ces métiers.

En termes de besoins, sont identifiés des métiers en manque de personnel et des employeurs qui n'arrivent pas à recruter, et des publics en difficulté d'insertion, malgré un contexte économique favorable, qu'il faut accompagner pour construire un projet professionnel et envisager un retour à l'emploi ou une reprise d'activité.

L'action vise à poursuivre et intensifier les actions menées par les différents acteurs du territoire (fédérations d'entreprises, secteurs professionnels, France Travail) sur les métiers en tension.

BILAN 2025

L'action a été lancée - 26 événements ont eu lieu sur des thématiques spécifiques telles que les services à la personne, les métiers de l'industrie, du BTP, initiés directement ou dans le cadre du partenariat avec les acteurs du réseau pour l'emploi.

L'année 2025 a été riche en initiatives et rencontres, renforçant notre engagement auprès des référents de parcours internes (161 participations) et des candidats RSA (221 participations).

L'action « Mon emploi près de chez moi » a permis à un groupe de bénéficiaires du RSA de rencontrer des entreprises locales, puis de visiter la plateforme logistique NOZ à Romorantin. Suite à cette opération, six participants ont signé des CDD et trois personnes ont été désinscrites de France Travail. En 2026, cette action sera déployée sur les secteurs de Selles-sur-Cher et Salbris avec les entreprises locales.

ÉTAT D'AVANCEMENT

En cours
À poursuivre en 2026

BUDGET

610 €
Temps RH des équipes

INDICATEURS

Indicateurs de résultats :
Régularité et localisation des ateliers
Nombre d'intervention des partenaires
Taux d'intervention des partenaires
Nombre de retour à l'emploi

CHIFFRES CLÉS

8 informations collectives sur site d'entreprises ou de centres de formation

10 visites d'entreprises (bâtiment, commerce, services aux entreprises)

15 forums de découvertes des métiers avec des simulations, démonstrations...

6 CDD et 3 départs en formation.

OBJECTIFS

Poursuite de la mise en place de ces événements tout en observant l'impact

RÉPONDRE AU PLUS PRÈS DES BESOINS SPÉCIFIQUES ET DES DIFFICULTÉS À CHAQUE ÉTAPE DE VIE

AXE 4 Habitat logement

MOT DE L'ÉLUE



L'avenir de notre département repose sur la capacité de nos jeunes à s'intégrer durablement. Le département place l'accompagnement des 18-25 ans, et particulièrement ceux en situation de fragilité ou de vulnérabilité, au cœur de ses préoccupations. Trop de jeunes sont confrontés simultanément à l'absence de ressources financières, à la rupture familiale, aux difficultés d'accès au logement et à la construction d'un projet professionnel. Face à cette complexité, des réponses isolées ne suffisent plus. Notre action vise à initier une démarche spécifique pour mieux accompagner ces jeunes en intervenant de manière simultanée et complémentaire sur deux leviers essentiels : le logement et l'insertion professionnelle. C'est le fondement de notre futur Pack Jeunes « logement, formation, emploi ». Cette initiative, tout comme les actions collectives sur la maîtrise de la consommation d'énergie et d'eau, témoigne de notre volonté d'apporter des solutions concrètes aux défis de l'autonomie et de la précarité. Le département investit dans un accompagnement sur mesure pour donner aux plus fragiles d'entre nous la chance de construire un parcours de vie stable et pérenne.

Florence Doucet, vice-présidente du conseil départemental chargée de la solidarité liée à l'action sociale, à la famille et à la protection de l'enfance

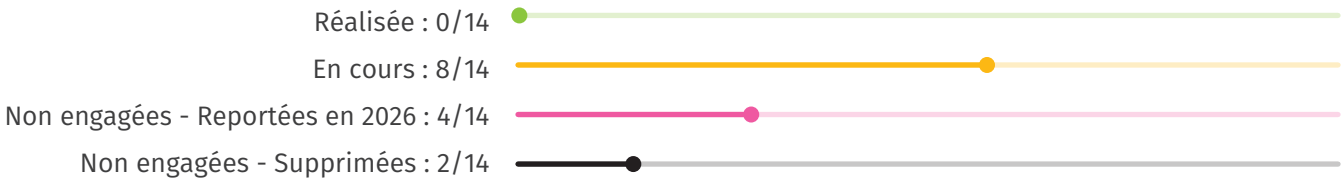
PRIORITÉS 2025

- Soutenir le développement d'une offre de logement et d'accompagnement adaptée aux plus fragiles (développer des logements accessibles et adaptables pour répondre aux besoins spécifiques des publics prioritaires).
- Développer des solutions spécifiques d'habitat pour les publics prioritaires (concevoir des solutions de logement spécifiques telles que des habitats adaptés pour les personnes âgées, les jeunes travailleurs ou des solutions modulables pour les familles nombreuses).

BILAN 2025

ACTIONS	ÉTAT D'AVANCEMENT
1. Améliorer l'accessibilité et l'accompagnement du public lors de l'accès au logement	Non engagée - Reportée en 2026
2. Créer un groupe ressource de personnes concernées pour mieux les impliquer au sein de nos politiques et instances en insertion/logement	En cours
3. Construire un forum habitat	En cours
4. Créer un pack jeunes « logement, formation, emploi » pour accompagner les jeunes en difficulté	En cours
5. Pérenniser des outils	En cours
6. Expérimenter des groupes d'échange	Non engagée - Reportée en 2026
7. Anticiper et coordonner l'implantation des Maisons de l'habitat	Non engagée- Supprimée
8. Promouvoir l'action des AIS afin de mobiliser des logements du parc privé pour loger les personnes en difficulté, en proposant des dispositifs adaptés aux propriétaires	En cours
9. Créer un point rencontre offre-demande	Non engagée - Reportée en 2026
10. Recenser les projets sociaux des structures médico-sociales (hébergement)	Non engagée - Reportée en 2026
11. Développer les terrains familiaux locatifs	En cours
12. Mettre à disposition des hébergements alternatifs-saisonniers	Non engagée - Supprimée
13. Soutenir la maîtrise de la consommation d'énergie et d'eau avec des dispositifs adaptés	En cours
14. Repérer les logements indignes en lien avec les pactes territoriaux France Rénov'	En cours

EN CONCLUSION



CRÉER UN PACK JEUNES « LOGEMENT, FORMATION, EMPLOI » POUR ACCOMPAGNER LES JEUNES EN DIFFICULTÉ



PRÉSENTATION DE L’ACTION

Les jeunes de 18 à 25 ans, et particulièrement ceux en situation de fragilité ou de vulnérabilité, ne disposent pas toujours des ressources nécessaires à la construction de leur parcours de vie en vue d’une insertion durable et pérenne. Par ailleurs, ce public est confronté à des problématiques diverses : absences de ressources financières, rupture familiale, difficultés d’accès à un logement/hébergement, définition et construction d’un projet professionnel. En termes de besoins, il s’agit de mieux accompagner les jeunes en situation de fragilité ou vulnérabilité en initiant une démarche d’action spécifique afin d’intervenir de manière simultanée et complémentaire sur les leviers du logement et de l’insertion professionnelle.

BILAN 2025

Le travail de préfiguration du pack est engagé : constitution d’un groupe de travail avec MLJ, FJT et DEF, accompagnement par la designer de service du département, définition du public cible.

ÉTAT D’AVANCEMENT

En cours
À poursuivre en 2026

BUDGET

Pas de budget défini au regard de l’avancée de la réflexion

INDICATEURS

Résultats : Création du pack/ Identification des besoins à couvrir
Impact : un accompagnement efficace et efficient du public jeune (étude d’impact - sondage/cohorte auprès des missions locales)

CHIFFRES CLÉS

4 ateliers animés par la designer de service avec les partenaires : les 3 missions locales, 2 foyers des jeunes travailleurs (FJT), une représentante de la direction enfance famille (DEF), 2 représentantes de la DDETS-PP, 2 représentantes de la direction insertion emploi habitat (DIEH)

OBJECTIFS

Finalisation de la conception puis passage à la mise en œuvre du pack

SOUTENIR LA MAÎTRISE DE LA CONSOMMATION D’ÉNERGIE ET D’EAU AVEC DES DISPOSITIFS ADAPTÉS



PRÉSENTATION DE L’ACTION

Dans un contexte d’augmentation des coûts des énergies, il est nécessaire de prendre en compte la précarité énergétique des ménages sur un plan financier et environnemental (empreinte écologique). L’action vise à mettre en place des actions pour soutenir la maîtrise des dépenses énergie-eau et à apporter au public une connaissance de l’ensemble des gestes écologiques.

BILAN 2025

Mise en place du groupe de travail en collaboration avec les EPCI dans le cadre des pactes France Rénov.

ÉTAT D’AVANCEMENT

En cours
À poursuivre en 2026

BUDGET

Temps RH des équipes

INDICATEURS

Nombre de passoires thermiques recensées
Nombre de projets de travaux enclenchés
Nombre de participants aux actions
Nombre de séances de sensibilisation par secteur géographique
Taux d’évolution du nombre de demandes financières (dont FSL) suite à l’intervention d’actions collectives (par territoire)

CHIFFRES CLÉS

Participation à **12 groupes de travail** sur la constitution des pactes France rénov auprès des EPCI et de la DDT
4 ateliers de sensibilisations lors de la journée nationale de la précarité énergétique
Financement d’aides aux travaux en 2024 : 206 dossiers pour un montant de 698 814 € soit 206 logements

OBJECTIFS

Poursuite en 2026
Tout cela en poursuivant le développement de ces temps avec les fournisseurs d’énergie, l’ADIL et les services projets de la DDTS

AXE 5 Santé

MOT DE L'ÉLUE



Face à une actualité nationale qui place l'accès aux soins au cœur des préoccupations, notre département a choisi d'agir concrètement pour garantir la santé de chacun à tous les âges de la vie. Le bilan 2025 est sans appel : les réalisations sont concrètes et notre engagement intact.

Porté avec dynamisme dans le cadre du plan « Le 41 en bonne santé », aux côtés de BeLC, notre engagement en faveur de l'attractivité médicale produit des résultats concrets : 135 projets d'exercice finalisés, dont 109 installations durables, et plus de 200 étudiants et jeunes professionnels accompagnés chaque année. Notre participation active à la création du gérontopôle régional nous positionne également en fer de lance de la prévention et de l'autonomie des aînés. Mais nous ne relâchons pas nos efforts : l'enjeu reste d'améliorer l'attractivité de notre territoire pour les professionnels de santé et de renforcer la coordination des acteurs. La création d'un guichet unique pour les professionnels et futurs professionnels de santé est en cours et se poursuivra en 2026.

Philippe Gouet,
Président du conseil départemental de Loir-et-Cher

PRIORITÉS 2025

- Soutenir un accès équitable aux soins (développer l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé).
- Améliorer l'accès aux soins et la coordination (renforcer la coordination entre les professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux, notamment pour les personnes en situation complexe).
- Soutenir des actions de prévention pour la perte d'autonomie des personnes âgées.
- Participer à la mise en place d'un gérontopôle régional.
- Maintenir et développer les actions de prévention en santé de la collectivité notamment par le maintien d'un haut niveau de réalisation des bilans de santé en école maternelle mais également la mise en œuvre du suivi des préconisations faites.

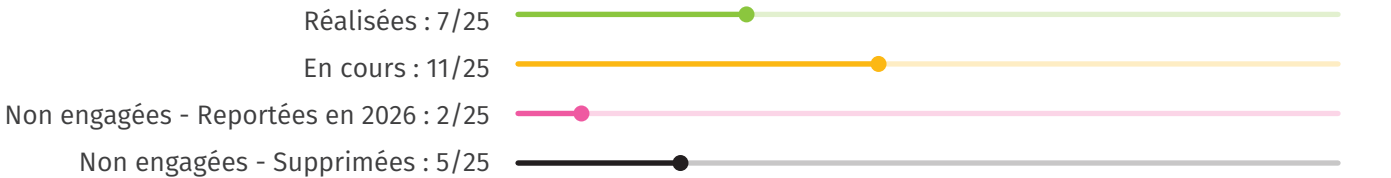
BILAN 2025

ACTIONS	ÉTAT D'AVANCEMENT
1. Mettre en place un suivi des recommandations des BSEM	En cours
2. Développer la prévention des troubles posturaux	En cours
3. Promouvoir à la question de l'urbanisme favorable à la santé (UFS) auprès des collectivités rurales et des établissements de santé et établissements médicaux-sociaux du territoire	Non engagée - Supprimée
4. Aider à l'installation des professionnels de santé par des programmes d'incitation financière	En cours
5. Renforcer l'accompagnement des étudiants médicaux et paramédicaux	En cours

ACTIONS	ÉTAT D'AVANCEMENT
6. Valoriser les terrains de stage et optimiser l'accompagnement des internes et autres professionnels de santé	En cours
7. Accompagner l'investissement de structure de formation	Non engagée - Reportée en 2026
8. Développer le marketing territorial vers les professionnels de santé étudiants et futurs professionnels de santé	En cours
9. Créer un guichet unique pour les professionnels de santé et étudiants médicaux et paramédicaux	En cours
10. Favoriser une meilleure organisation des professionnels de santé pour assurer une présence médicale pérenne et continue	Non engagée- Supprimée
11. Fournir un soutien en ingénierie pour les regroupements de professionnels de santé	Non engagée- Supprimée
12. Favoriser la création et l'extension des exercices coordonnés et regroupés	En cours
13. Soutenir financièrement les innovations médicales pour attirer les étudiants et professionnels de santé	Non engagée - Reportée en 2026
14. Développer des dispositifs de santé mobiles	Non engagée- Supprimée
15. Participer à la création d'un centre de santé télémedecine	En cours
16. Développer une politique de prévention de la perte d'autonomie	En cours
17. Participer à la mise en place d'ICOPE	En cours
18. Mettre en place des évaluations régulières de la condition physique et cognitive des PA	Réalisée *
19. Mieux informer et sensibiliser les personnes concernées et leurs aidants sur les moyens de prévenir la perte d'autonomie	Non engagée- Supprimée
20. Mettre en place/favoriser la mise en place de technologies d'assistance (téléassistance et domotique)	Réalisée *
21. Renforcer le soutien à domicile pour répondre aux besoins des personnes âgées les plus dépendantes et isolées géographiquement	Réalisée *
22. Renforcer les programmes d'activités physiques adaptés	Réalisée
23. Encourager les comportements et modes de vie sains	Réalisée *
24. Développer les actions ouvertes vers l'extérieur en EHPAD et en résidences autonomie	Réalisée *
25. Participer à la mise en place d'un gérontopôle en région Centre-Val de Loire afin de développer des solutions innovantes pour les seniors	Réalisée

* Les actions mentionnées avec un astérisque vont intégrer les missions du service et ne figureront plus à l'avenir dans le plan d'action du schéma des solidarités.

EN CONCLUSION



CRÉER UN GUICHET UNIQUE POUR SIMPLIFIER LES DÉMARCHES DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ ET LES ENCOURAGER À S'INSTALLER DANS LE DÉPARTEMENT.



PRÉSENTATION DE L'ACTION

Pour simplifier les démarches administratives des étudiants et professionnels de santé, le conseil départemental s'engage à mettre en place, en collaboration avec ses partenaires, une expérimentation de guichet unique dématérialisé. Ce projet s'inscrit dans une démarche d'amélioration de l'efficacité des processus, de réduction des délais de traitement, et de renforcement des liens humains entre les différents acteurs. L'objectif est de créer un équilibre entre l'outil numérique, les processus partagés, et les relations humaines, tout en connaissant individuellement les personnes intéressées par des stages ou des installations dans le département.

BILAN 2025

Après une phase d'analyse des besoins finalisée et une plateforme test actuellement en cours d'évaluation, le guichet unique sera déployé au printemps 2026.

ÉTAT D'AVANCEMENT

En cours
poursuite 2026

BUDGET

Temps humains

INDICATEURS

Nombre de dossiers déposés
Nombre de dossiers traités
Amélioration de l'attractivité du département pour les professionnels et étudiants en santé

CHIFFRES CLÉS

Non évalué

OBJECTIFS

Simplifier les démarches des professionnels et étudiants en santé et accélérer leur traitement

PARTICIPER À LA CRÉATION D'UN GÉRONTOPÔLE RÉGIONAL AFIN DE DÉVELOPPER DES SOLUTIONS INNOVANTES POUR LES SENIORS



PRÉSENTATION DE L'ACTION

Créés pour répondre au besoin d'expertise en matière de prise en charge du grand âge, les gérontopôles constituent des centres-ressources pour répondre aux besoins des acteurs du secteur (institutionnels, chercheurs, entreprises, patients, familles, etc.).

Le département s'engage aux côtés de l'agence régionale de Santé (ARS) Centre-Val de Loire (CVL), les départements et la Région pour participer à la création du Gérontopôle Centre-Val de Loire porté par le centre hospitalier de Tours en lien avec l'équipe régionale de vieillissement et maintien de l'autonomie (ERVMA).

BILAN 2025

- 2024 : recrutement d'un préfigurateur pour créer un gérontopôle par le CH de Tours.
- Réunions d'échanges entre l'ARS et les départements de la région CVL pour la mise en place d'un gérontopôle et s'accorder sur les financements.
- 7/11/2024 : assemblée constitutive du gérontopôle. Élection de Philippe Gouet, président du conseil départemental, au poste de vice-président du gérontopôle.
- 6/12/2024 : première réunion d'articulation entre les professionnels de la maison départementale de l'autonomie et le gérontopôle pour envisager des travaux communs autour de l'analyse des actions de prévention
- 16/01/2025 : approbation de l'adhésion du département (5 000€) en commission permanente.
- 07/02/2025 : attribution d'une subvention de 10 000€ du département en commission permanente.
- 27/03/2025 : évènement de présentation et lancement officiel du Gérontopôle.

ÉTAT D'AVANCEMENT

Réalisée
Création du gérontopôle : action terminée
Partenariat : en cours de développement

BUDGET

Gérontopôle : entre 250 000 € et 400 000 € selon les niveaux
Département : 15 000 € (5 000 € adhésion - 10 000 € subvention de fonctionnement)

INDICATEURS

Réalisation : gérontopôle créé et adhésion du département à ce gérontopôle
Résultats : réunions de construction du gérontopôle et de lancement de travaux communs

CHIFFRES CLÉS

Subvention du département de fonctionnement : **10 000 €**
Subvention pour organiser une journée liée à l'autonomie : **2 000 €**

OBJECTIFS

Développement du partenariat MDA et gérontopôle

AXE 6 INCLUSION NUMÉRIQUE

MOT DE L'ÉLUE



En tant que chef de file des solidarités, nous avons fait le choix d’une transition numérique équitable et inclusive. Notre ambition est qu’elle ne creuse pas les inégalités mais qu’elle devienne au contraire un véritable levier d’égalité et d’émancipation. Cette action repose sur une conviction forte : le numérique n’a de sens que s’il est mis au service de l’humain.

C’est pourquoi nous avons placé l’accompagnement de proximité au cœur de notre politique d’inclusion numérique. Dans les maisons départementales des solidarités, les antennes locales et jusqu’au domicile des usagers, nos conseillers numériques ont proposé un accompagnement personnalisé, attentif à chaque situation. Chaque atelier, individuel ou collectif, a été construit à partir des besoins réels de la personne.

L’année 2025 a également été marquée par le succès de la première édition de la semaine de la parentalité numérique. Ce temps fort a permis d’outiller les parents face à un environnement technologique en constante évolution, de soutenir les pratiques éducatives et de sensibiliser enfants et parents aux risques liés aux usages numériques, tout en encourageant l’adoption de bonnes pratiques responsables et protectrices.

En 2026, nous poursuivrons et renforcerons notre engagement pour réduire la fracture numérique, en faisant du numérique un outil d’inclusion et d’accès aux droits.

Catherine Lhéritier, 1^{re} vice-présidente du conseil départemental et présidente de l’Agence de développement touristique de Loir-et-Cher

PRIORITÉS 2025

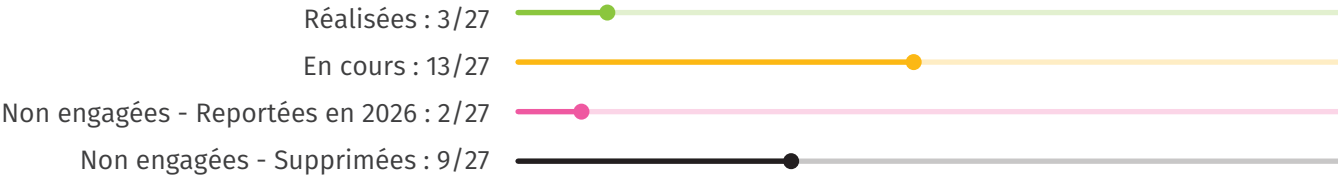
- Réduire la fracture numérique et garantir l’égalité d’accès aux outils et compétences numériques.
- Utiliser le numérique comme vecteur de réinsertion sociale et professionnelle.
- Simplifier les démarches administratives via le numérique pour garantir un accès facile et universel aux services publics et renforcer l’accompagnement des publics éloignés du numérique via des ateliers individuels et collectifs adaptés à chacun.
- Soutenir et accompagner les aidants numériques : relais essentiels pour accompagner les publics fragiles.

BILAN 2025

ACTIONS	ÉTAT D’AVANCEMENT
1. Proposer des animations pour sensibiliser les citoyens aux opportunités et aux dangers du numérique	En cours
2. Organiser des évènements (ateliers en fonction des publics, cafés numériques, serious game, conférences/débats, pièces de théâtre gesticulées...) sur chaque territoire autour d’un sujet numérique d’actualité (IA, sobriété numérique, cyber attaques/fraudes...)	En cours
3. S’appuyer sur la cité du numérique pour sensibiliser les citoyens au numérique	En cours
4. Déployer un portail multi-acteurs de l’inclusion numérique 41	Non engagée - Supprimée
5. Refondre le site internet du département	Réalisée
6. Promouvoir et former les citoyens à l’utilisation des outils numériques en lien avec la santé (prise de rendez-vous médicaux en ligne, téléconsultations, recherche d’un professionnel de santé...)	En cours

ACTIONS	ÉTAT D’AVANCEMENT
7. Savoir utiliser "Mon espace santé"	Non engagée - Supprimée
8. Sensibiliser les enfants et les parents aux risques du numérique et adopter les bons usages	En cours
9. Animer des ateliers numériques à destination des seniors pour rompre l’isolement social	Non engagée - Supprimée
10. Accompagner les bénéficiaires du RSA dans l’évaluation et la certification des compétences numériques	Non engagée - Supprimée
11. Proposer des ateliers individuels et collectifs à destination des bénéficiaires du RSA sur l’utilisation des outils numériques pour la recherche de formation, de stage et d’emploi	En cours
12. Déployer une application permettant de faciliter la recherche d’un stage	Non engagée - Reportée en 2026
13. Recenser les acteurs et les actions contribuant au recyclage et au reconditionnement des outils numériques	Réalisée
14. Soutenir les filières locales de reconditionnement et de recyclage du matériel informatique	Réalisée
15. Assurer une assistance numérique en continu pour l’utilisation des services en ligne du département : assistance téléphonique et Chatbot	En cours
16. Développer l’évaluation de l’autonomie numérique par le recours à des outils d’évaluation communs (PIX, ABC Diag)	Non engagée - Supprimée
17. Organiser et animer des formations à destination des citoyens sur les outils, les compétences et les savoirs numériques de base	En cours
18. Créer un espace ressources numériques en ligne pour accompagner les usagers dans leur montée en compétences numériques (tutoriels, lien vers des sites de formation à distance...)	Non engagée - Supprimée
19. Déployer un outil de prise de rendez-vous en ligne	Non engagée - Supprimée
20. Développer et simplifier le portail usager Tranquillidom 41	Non engagée - Reportée en 2026
21. Proposer un accompagnement individuel et personnalisé par un aidant numérique pour réaliser ses démarches administratives en ligne	En cours
22. Animer des ateliers numériques sur les services en ligne du département	En cours
23. Recenser les aidants numériques et les réseaux existants sur chaque territoire	Non engagée - Supprimée
24. Créer un espace d’échanges et de partage des ressources dédié aux aidants sur le portail multi-acteurs de l’inclusion numérique 41	Non engagée - Supprimée
25. Former les aidants numériques à l’inclusion numérique et/ou au service aidants connect	En cours
26. Recenser l’offre numérique sur l’ensemble du territoire (services proposés, lieux ressources, sites d’intervention, acteurs de l’inclusion numérique...)	En cours
27. Animer et coordonner le dispositif conseillers numériques	En cours

EN CONCLUSION



SENSIBILISER LES ENFANTS ET LES PARENTS AUX RISQUES DU NUMÉRIQUE ET ADOPTER LES BONS USAGES



PRÉSENTATION DE L'ACTION

Face à l'omniprésence du numérique et aux risques associés (santé, cyberharcèlement, surexposition aux écrans), de nombreux parents se sentent démunis pour encadrer les pratiques numériques de leurs enfants. Cette action a pour objectif de soutenir une parentalité éclairée et protectrice, en particulier auprès des familles les plus fragiles ou isolées, afin de favoriser le bien-être des enfants. Elle vise à transformer les inquiétudes des parents en pratiques éducatives concrètes grâce à des actions d'information et de prévention, tout en sensibilisant les jeunes à des usages plus responsables et sécurisés du numérique.

Dans ce cadre, plusieurs animations ont été déployées sur l'ensemble du département. Elles ont mobilisé différents professionnels de la DGA Loir-et-Cher Solidaire, ainsi que des acteurs institutionnels et associatifs spécialisés dans la parentalité numérique, réunis lors d'un forum dédié. Une compagnie théâtrale est également intervenue à la Cité du numérique.

Par ailleurs, un escape game a été organisé dans trois collèges, ainsi que dans des maisons d'enfants à caractère social et des foyers de l'enfance. Cet outil ludique a permis de sensibiliser directement les jeunes et de favoriser l'appropriation de bonnes pratiques numériques au sein de leurs lieux de vie et de scolarité.

BILAN 2025

- Semaine de la parentalité numérique qui s'est déroulée du 13 au 17 octobre.
- Diverses animations proposées par les conseillers numériques sur l'ensemble du département, en complément des actions réalisées lors de la semaine de la parentalité numérique.



ÉTAT D'AVANCEMENT

En cours
À poursuivre en 2026



BUDGET

Dépenses : 4 794 € (hors coût RH)
Recette : 16 000 € dans le cadre de l'appel à projet 2024 État/Région "Inclusion et médiation numérique pour toutes et tous"



INDICATEURS

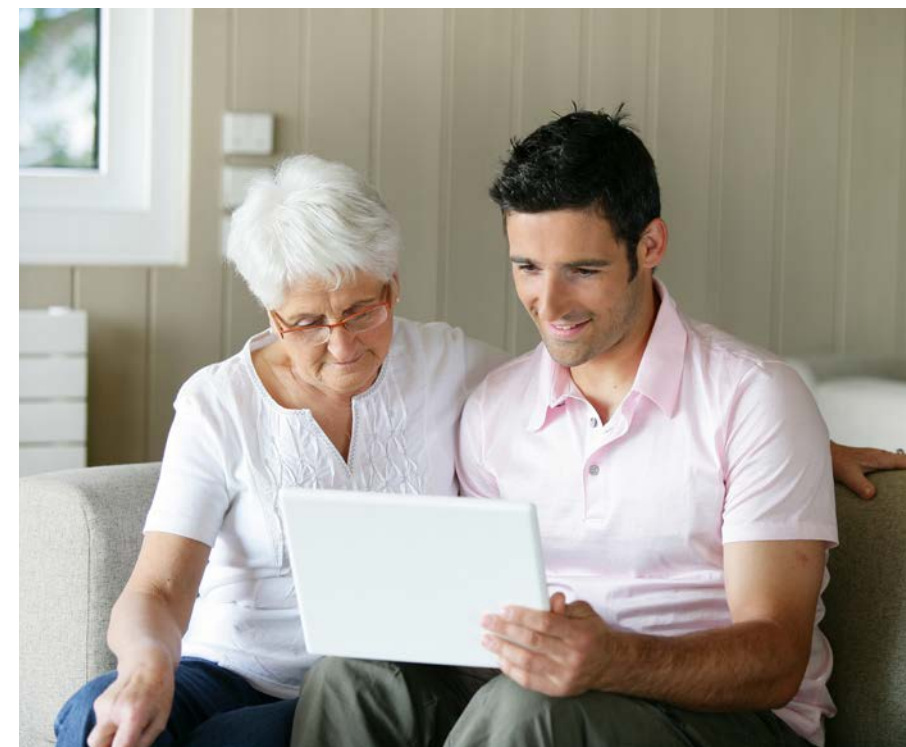
Nombre de participants aux actions 2025 sur la parentalité numérique



OBJECTIFS

Outiller les parents face à un environnement numérique en constante évolution
Accompagner les pratiques éducatives
Sensibiliser les jeunes et leurs parents aux risques liés aux usages numériques et encourager à l'adoption des bonnes pratiques

FORMER LES AIDANTS NUMÉRIQUES



PRÉSENTATION DE L'ACTION

Dans un contexte où une part importante de la population rencontre des difficultés pour accéder aux services numériques, les aidants numériques jouent un rôle essentiel pour accompagner les publics vulnérables et favoriser leur inclusion. Il a cependant été identifié que certains professionnels manquent de compétences spécifiques pour accompagner efficacement ces personnes et utiliser des outils clés comme le service Aidants Connect.

Pour répondre à ces besoins, des formations sont organisées à destination des professionnels de première ligne confrontés quotidiennement à l'illectronisme. Elles visent à renforcer leur compréhension des enjeux de l'inclusion numérique, sécuriser juridiquement leur accompagnement et professionnaliser l'usage d'Aidants Connect dans les structures de proximité.

BILAN 2025

La première session de formation animée par O3 Académie / CEFIM à destination des agents des collectivités locales a eu lieu à la cité du numérique en novembre 2025. Les 5 autres sessions seront planifiées en 2026.



ÉTAT D'AVANCEMENT

En cours
À poursuivre en 2026



BUDGET

Dépense 2025 : 3 000 €
(15 000 € seront financés en 2026) = 18 000 €
Recette : 20 000 € au titre des crédits France Numérique Ensemble (convention avec l'agence nationale de la cohésion des territoires)



INDICATEURS

Nombre d'aidants numériques formés



OBJECTIFS

Développer les compétences des aidants numériques en matière d'inclusion numérique et les familiariser avec l'utilisation du service Aidants Connect, afin de renforcer leur expertise et d'améliorer l'accompagnement des personnes en difficulté numérique

RÉPONSES TERRITORIALES

RÉPONDRE AUX BESOINS DE MANIÈRE ADAPTÉE SUR CHACUN DES TROIS TERRITOIRES NORD, CENTRE ET SUD.

MOT DE L'ÉLUE



Au-delà du numérique, la modernisation de notre action publique nous oblige à être à l'écoute des besoins de nos concitoyens, en proximité, en allant à leur rencontre. En ce sens, l'élaboration de défis à l'échelle des 3 territoires qui composent le Loir-et-Cher permet aujourd'hui d'avoir une réponse ciblée sur la base d'un diagnostic partagé avec les acteurs locaux et les personnes concernées.

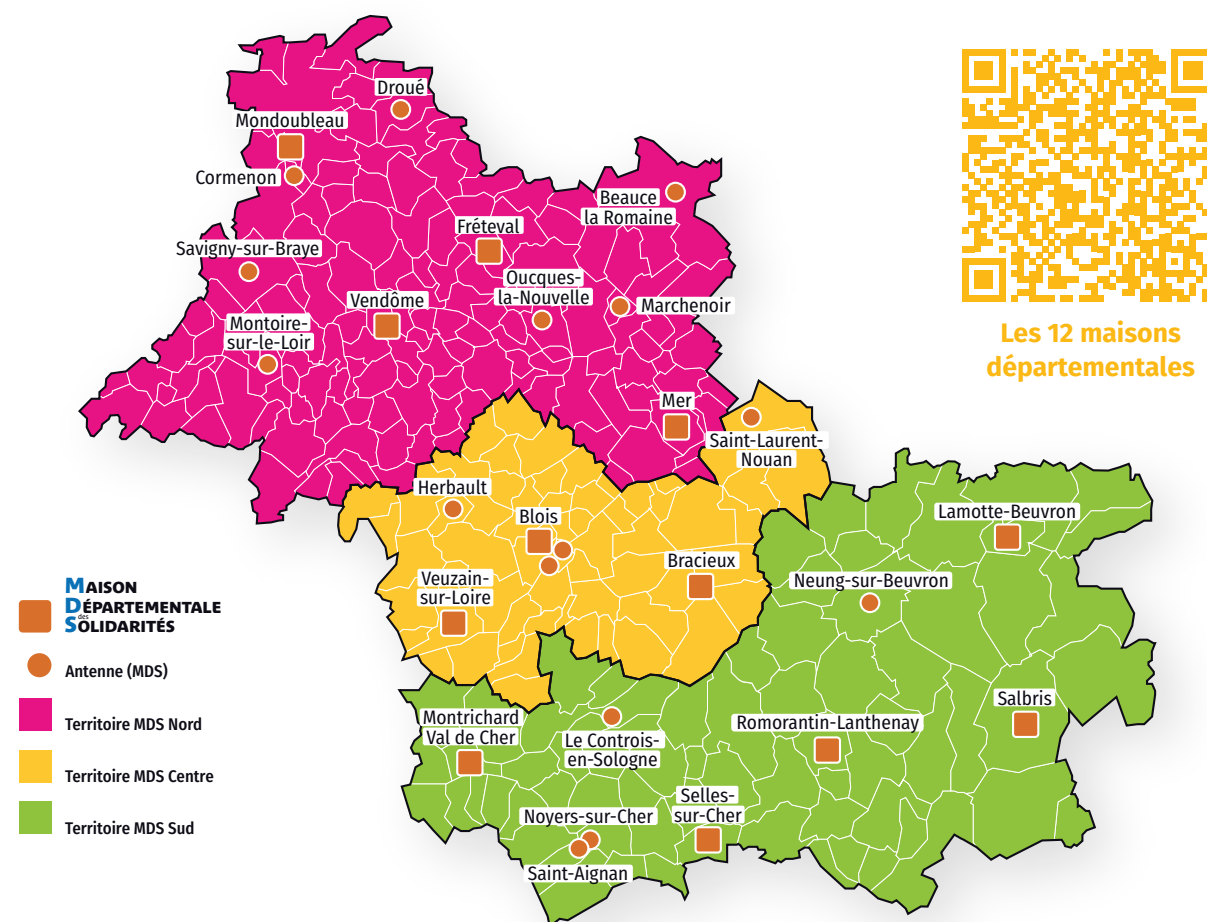
Catherine Lhéritier, 1^{re} vice-présidente du conseil départemental et présidente de l'Agence de développement touristique de Loir-et-Cher

PRIORITÉS 2025

L'année écoulée a permis de consolider les diagnostics établis, préalables nécessaires pour asseoir une dynamique territoriale de développement local. C'est dans cet esprit et sous le co-pilotage des sous-préfets et des élus départementaux que les plans d'actions de chaque territoire ont pu être établis, ouvrant la voie vers une démarche plus ambitieuse de projets des solidarités territoriales.

BILAN 2025

Premier acte fondateur de la nouvelle dynamique de développement social du territoire, les universités sociales territoriales ont réuni, début 2025, 359 personnes autour de la découverte des offres de service locales et des actions du schéma des solidarités. La déclinaison des défis territoriaux en plan d'action concret fut le second acte fondateur de cette nouvelle dynamique incarnée de façon spécifique sur chacun des 3 territoires du département.



TERRITOIRE NORD

AGIR ENSEMBLE POUR UNE SOLIDARITÉ RENFORCÉE

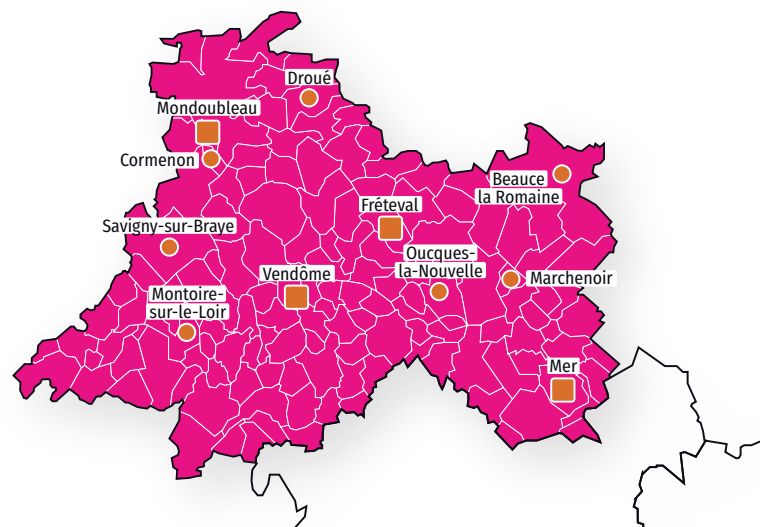
L'année 2024, a permis de nommer trois défis pour le territoire nord avec la volonté d'agir ensemble pour une solidarité renforcée :

1. Favoriser le vivre ensemble en s'appuyant sur l'existant, en mutualisant les moyens pour faire vivre la solidarité locale et en veillant aux sources de financement possibles.
2. Favoriser l'aller vers et la mobilité, assurer un accès aux droits inconditionnels pour tous et permettre un maillage du territoire efficient.
4. Optimiser la communication de l'offre globale du territoire afin de la rendre accessible à tous, en tenant compte du développement durable.

Le bilan opérationnel 2025 : de la concertation à l'action

L'année 2025 a été consacrée à la structuration opérationnelle de cette stratégie. Suite au lancement par le comité de pilotage (COPIL) en février, trois comités techniques (COTECH) ont été mobilisés de mars à mai pour chaque défi identifié. Ces instances, réunissant partenaires institutionnels et associatifs, ont défini des objectifs réalistes et partagés.

Ce processus collaboratif a abouti, lors du COPIL du 19 juin 2025, à la validation unanime de 8 fiches-actions structurantes pour le territoire.



TERRITOIRE CENTRE

FAIRE ÉQUIPE POUR NOTRE TERRITOIRE

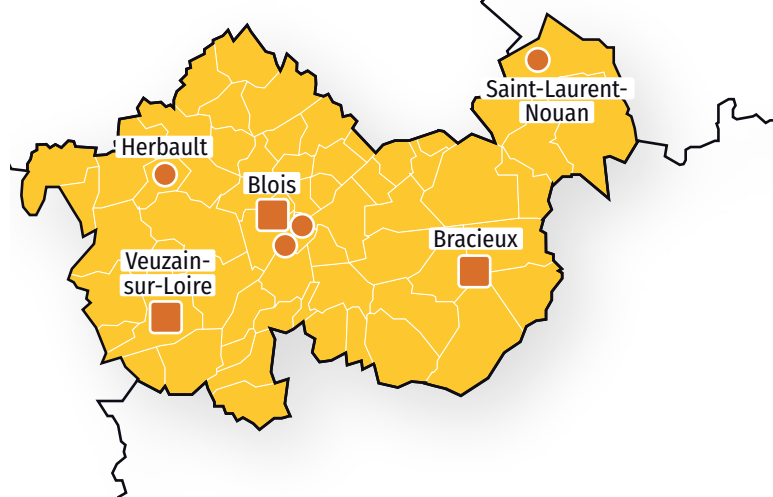
Les trois défis pour le territoire centre :

1. Développer une offre de mobilité adaptée sur le territoire.
2. Créer du lien social via les initiatives existantes et à développer.
3. Améliorer la lisibilité et la coordination des acteurs du territoire.

Le bilan opérationnel 2025 : de l'élaboration du projet des solidarités territoriales (PST) à la mise en action

L'année 2025 a été consacrée à la co-construction et à la validation du Projet des Solidarités Territoriales (PST) du territoire centre, s'inscrivant dans la feuille de route du schéma départemental des solidarités.

Ce travail collaboratif a abouti à la validation, par le comité de pilotage, d'un plan d'actions structuré autour de 7 orientations stratégiques et 9 fiches actions. L'objectif partagé est de renforcer la collaboration entre les acteurs locaux pour améliorer l'accès aux services et les réponses apportées aux habitants et soutenir le lien social, avec une attention particulière portée aux publics jeunes



TERRITOIRE SUD

UNIR NOS FORCES POUR DÉVELOPPER LE MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Les défis territoriaux ont été construits à partir d'un diagnostic partagé de l'Observatoire, de l'économie et du territoire (OET). À partir des problématiques identifiées, les participants ont hiérarchisé, regroupé et reformulé les enjeux pour faire émerger des défis clairs et opérationnels. Ils ont ensuite été travaillés collectivement lors de COTECH, au sein de plusieurs groupes de travail.

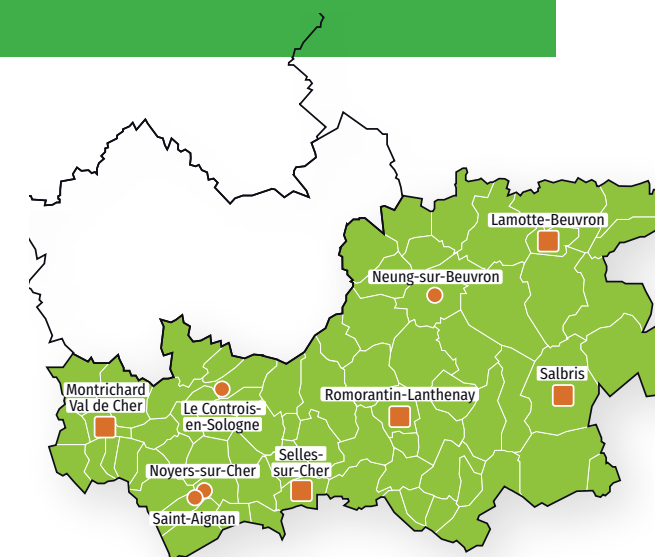
Les trois défis pour le territoire sud :

1. Valoriser les actions et les ressources existant sur le territoire pour que les habitants connaissent les ressources qu'ils peuvent mobiliser concernant la santé, la mobilité et la lutte contre l'isolement social en mutualisant les idées, les projets et les réponses.
2. Améliorer la lisibilité et la coordination des acteurs du territoire pour que les habitants sachent qui répondra le mieux à leurs besoins afin de faciliter leur parcours.
3. Développer la participation citoyenne sur territoire pour que les diagnostics soient au plus près des besoins des habitants.

Le bilan opérationnel 2025 : du partage des réalités de terrain à la volonté d'agir concrètement ensemble.

Le projet des solidarités territoriales du sud est la traduction opérationnelle du schéma départemental des solidarités sur les cinq intercommunalités du territoire. Fondé sur une démarche collaborative et ascendante, il part des réalités de terrain et des constats exprimés par les professionnels, les partenaires, les élus et les habitants.

Le processus collaboratif engagé depuis 2024 a permis de transformer des constats dispersés en enjeux structurés et rassembleurs, fondés directement sur la réalité et l'expérience des territoires et de valider 6 fiches actions structurantes pour le territoire.



Une ALLIANCE au service des solidarités



MOT DE L'ÉLUE



Ensemble, avec les membres de l'alliance et tous les partenaires du territoire, nous agissons pour prendre des décisions adaptées aux réalités de territoires, mieux coordonner nos actions, valoriser les ressources existantes et mutualiser nos efforts financiers pour les plus fragiles. Notre objectif : plus de solidarité et une meilleure qualité de vie pour toutes et tous dans le Loir-et-Cher.

Philippe Gouet,
Président du conseil départemental de Loir-et-Cher

PRIORITÉS 2025

- mieux se coordonner sur les territoires
- renforcer l'engagement collectif et responsable au sein des instances
- mutualiser les moyens et les financements (co financement recherché et optimisation des coûts des actions)

BILAN 2025

OBJECTIFS	ACTIONS	ETAT D'AVANCEMENT
Mieux coopérer et se coordonner autour du parcours de vie et de santé des plus fragiles	"Mieux se connaître pour mieux se coordonner sur les ter-ritoires": les professionnels, acteurs locaux et habitants au rendez vous des Universités territoriales sur les territoires	En cours
Renforcer les instances de décisions et les interactions entre les partenaires pour des décisions concrètes sur les territoires	Installer les 3 conférences territoriales des solidarités sur les territoires nord, centre et sud et les 6 commissions sectorielles	En cours
Mutualiser les financements, les moyens et optimiser les ressources	Mettre en place des actions co financées au service des Loir-et-chériens en situation de fragilité	En cours

1 MIEUX SE CONNAÎTRE POUR MIEUX SE COORDONNER SUR LES TERRITOIRES

BILAN DES UNIVERSITÉS SOCIALES TERRITORIALES (UST) 2025 : LES HABITANTS, LES PARTENAIRES ET LES PROFESSIONNELS AU RENDEZ-VOUS !

Réunies pour la première fois en Loir-et-Cher les 22 et 29 janvier puis le 5 février 2025, les universités sociales territoriales (UST) sont une instance collégiale de gouvernance du schéma qui illustre la dynamique de transversalité incarnée par le schéma des solidarités. Cette première session fut un succès pour les professionnels qui ont pu profiter des stands et activités proposées afin de mieux se connaître et de dresser les contours de futures collaborations.



Mercredi 22 janvier 2025, Collège Maurice-Genevoix, Romoranthin-Lanthenay.
75 participants, dont 2 habitants.



Mercredi 29 janvier 2025, Collège Jean-Emond, Vendôme.
110 participants, dont 8 habitants.



Mercredi 5 février 2025, Collège des Provinces, Blois.
174 participants, dont 10 habitants.

2 DES INSTANCES INSTALLÉES ET OPÉRATIONNELLES : POUR DES DÉCISIONS ADAPTÉES/AJUSTÉES AUX BESOINS ET RÉALITÉS

FOCUS 2025 : LA MISE EN PLACE DES CONFÉRENCES TERRITORIALES DES SOLIDARITÉS AU NORD, CENTRE, SUD : UNE RÉUSSITE !

Instances de gouvernance locales, les conférences territoriales ont été installées en 2025. Co-pilotées en binôme par le sous-préfet et un élu départemental, ces conférences réunissent les acteurs locaux agissant sur le champ de l'action sociale. Elles permettent de valoriser les offres de

service existantes, de créer de nouvelles offres sur la base d'initiatives partagées pour répondre aux besoins locaux initiatrices des futurs projets des solidarités territoriales, et de construire les rencontres sociales territoriales de 2026.



3 UN BUDGET DES SOLIDARITÉS CONTRAINT : DES CO FINANCEMENTS INDISPENSABLES !

La crise sociale et sociétale actuelle pèse fortement sur les finances départementales. Acteur central des solidarités, le département doit maintenir un équilibre financier durable tout en répondant à des besoins sociaux croissants. Pour y parvenir, il adopte une approche plus stratégique, prospective et partenariale, en renforçant les contractualisations avec l'État et les partenaires afin de mobiliser des cofinancements adaptés. Dans un contexte marqué à la fois par la baisse des ressources et l'augmentation des dépenses sociales, le département et ses partenaires se mobilisent pour garantir la réalisation des actions du schéma des solidarités. Dans ce cadre budgétaire contraint, le cofinancement est devenu indispensable.

STRATÉGIE DE CO-FINANCEMENT

EFFICACE

ENFANCE

1 002 000 €

Fonds SNPPE mobilisés pour le développement de 13 nouveaux projets de protection en 2025

INSERTION

1 035 625 €

Investissement majeur pour l'accompagnement des allocataires de la loi plein emploi

CONTRAT LOCAL DES SOLIDARITÉS

459 554 €

Financement paritaire État-département pour 15 actions de lutte contre la pauvreté

FINANCEMENTS CIBLÉS POUR L'INNOVATION

Technicothèque enfant

51 400 €

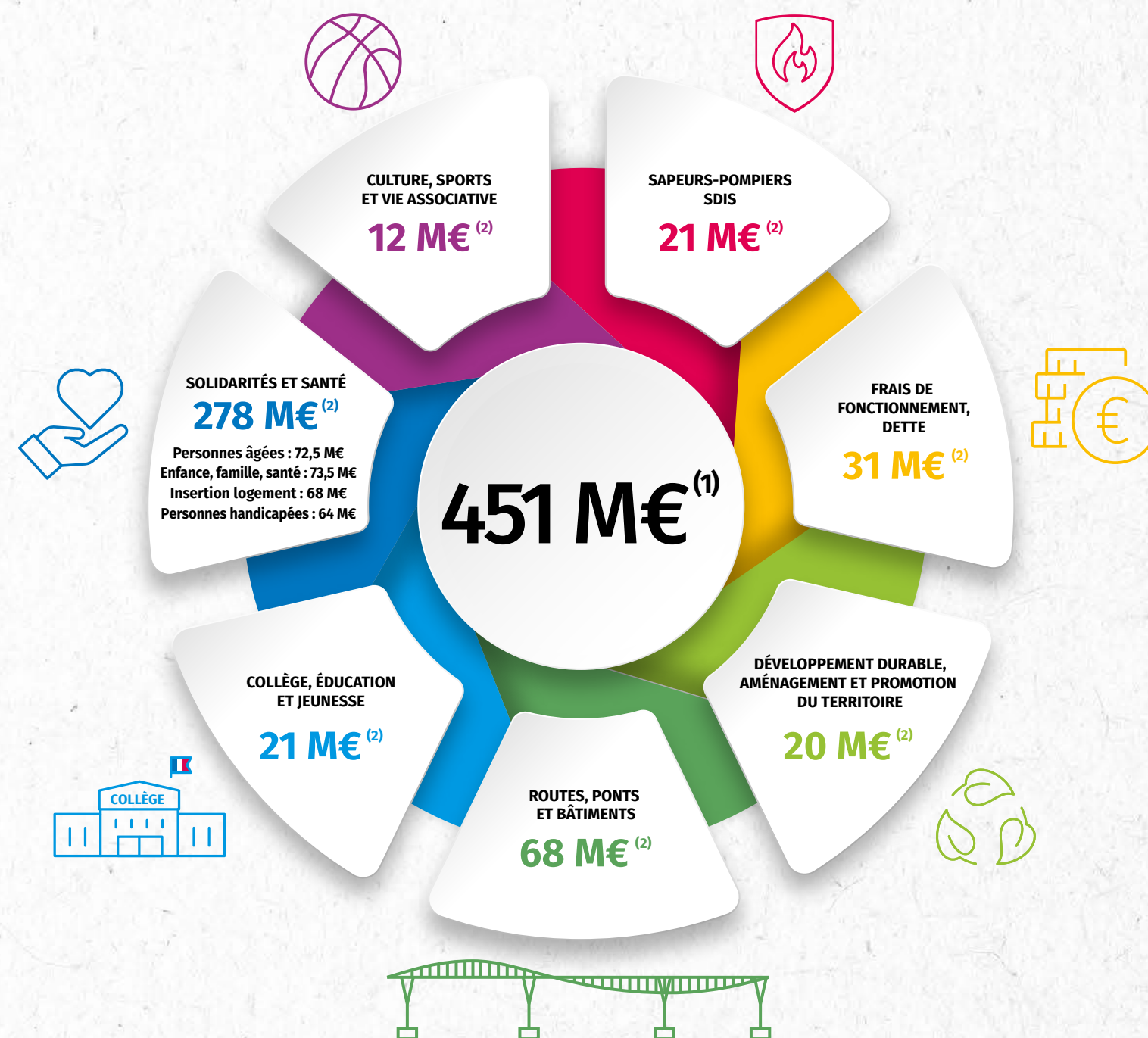
France numérique ensemble

61 700 €

Partenaires : CAF, MSA, ARS, ANCT

LE BUDGET 2025 DE VOTRE DÉPARTEMENT

Un budget responsable et ambitieux de 451 millions d'euros



(1) - hors inscription dépenses/recettes des flux d'emprunts et mouvements patrimoniaux liés à la création du nouveau budget annexe "photovoltaïque" = 17,5 M€
(2) - dont masse salariale.

UNE DYNAMIQUE POSITIVE ENGAGÉE ET UNE VOLONTÉ D'ALLER PLUS LOIN ENSEMBLE !

LES 21 ACTIONS PHARES POUR 2026

RÉPONSES DÉPARTEMENTALES (VOLET 1)

- 1. Renforcer la participation des personnes concernées et des habitants dans les instances de décision des solidarités.
- 2. Mettre en œuvre les conférences familiales et rendre acteur et auteur de leur parcours les personnes en situation de fragilité.

RÉPONSES SECTORIELLES (VOLET 2)

- 3. Repérer le plus tôt possible le décrochage scolaire pour orienter les enfants confiés vers les dispositifs les plus adaptés en soutien à la scolarité.
- 4. Accompagner les jeunes confiés dans l'identification et la construction d'un réseau de personnes ressources pour les accompagner à la sortie du dispositif ASE.
- 5. Apporter des réponses concertées aux jeunes adultes en situation de handicap en amendements Creton et accompagner la création de structures adaptées.
- 6. Élaborer un nouveau programme coordonné de l'habitat inclusif pour répondre aux besoins des personnes âgées et personnes en situation de handicap sur les territoires et proposer une nouvelle offre d'accompagnement entre domicile et établissements dans les zones blanches.
- 7. Développer une plateforme de stages pour les jeunes en collèges, lycées et études supérieures.
- 8. Développer des réponses adaptées en termes d'évaluation et d'accompagnement des travailleurs non salariés (TNS).
- 9. Poursuivre la mise en œuvre du Pack jeune regroupant l'accès au logement, à la formation et à l'emploi avec un accompagnement plus spécifique des jeunes vulnérables et/ou en difficultés.
- 10. Développer des logements adaptés aux personnes âgées et personnes en situation de handicap dans les parcs publics et privés.
- 11. Dématérialiser les démarches d'accès aux aides départementales des professionnels et futurs professionnels de santé via un guichet unique en ligne.
- 12. Élaborer un nouveau programme coordonné de prévention de la perte d'autonomie pour répondre aux besoins des personnes âgées et personnes en situation de handicap sur les territoires.
- 13. Mettre en œuvre le suivi des préconisations des bilans de santé en école maternelle.
- 14. Soutenir la parentalité numérique grâce à des actions d'information et de sensibilisation aux bonnes pratiques du numérique pour les enfants et leurs parents.
- 15. Faciliter l'accès au numérique des foyers modestes via des équipement reconditionnés.

RÉPONSES TERRITORIALES (VOLET 3)

TERRITOIRE NORD

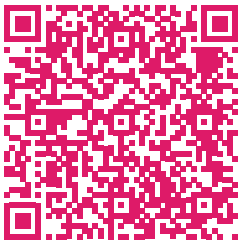
- 16. Aller vers les habitants pour favoriser leur accès aux droits.
- 17. Actualiser, promouvoir et pérenniser Adèle 41 comme l'outil centralisateur des offres de service.

TERRITOIRE CENTRE

- 18. Expérimenter un laboratoire de communication pour rendre l'information accessible à tous.
- 29. Former les intervenants de proximité (mairies, travailleurs sociaux) aux offres de mobilité du territoire pour mieux orienter les habitants.

TERRITOIRE SUD

- 20. Réaliser un état des lieux des canaux de communication utilisés et repérés par les habitants sur le territoire sud.
- 21. Dynamiser le territoire sud par la diversité et la complémentarité de nos rencontres partenariales.



PLAN D'ACTION 2026
Vos besoins, nos réponses concrètes



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIR-ET-CHER
Place de la République - 41020 Blois Cedex
02 54 58 41 41 - departement41.fr

Suivez-nous sur **departement41**

